Neuchâtel — No 287 (8 pages) Un numéro 15 centimes Lundi 9 décembre 1946

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

208me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT • TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHEQUES POSTAUX IV. 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	24.—	12.—	6.—	2.10

ETRANGER : Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES

18 c. *le millimètre*, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs 35, 47 et 58 c. Réclames 60 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Les partis de droite ont soutenu les républicains populaires

Victoire M. R. P. aux élections pour le conseil de la République

Le parti communiste, le premier parti de France à l'Assemblée nationale, n'est que le second dans cette nouvelle chambre

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Le reclassement de l'opinion, amorcé aux élections générales, poursuivi lors du scrutin préliminaire pour la désignation des « grands électeurs », s'est encore davantage affirmé hier à l'occasion de l'élection définitive des conseillers de la République. Deux partis se détachent nettement, le M.R.P. et le parti communiste. Mais à l'inverse de ce qui s'était produit le 18 novembre, les républicains populaires ont, cette fois-ci, pris nettement la tête. La cause de ce renversement de la situation tient à ce que, dans de nombreux départements, une forte majorité de grands électeurs d'opinion modérée, mais qui n'appartiennent cependant à aucune famille politique déterminée, ont finalement accordé leurs suffrages aux représentants du parti qui leur paraissait le mieux placé pour faire barrage aux communistes. En l'espèce, le M.R.P. a récolté les voix modérées. Tous les autres partis S.F.I.O., P.R.L., Rassemblement des gauches, indépendants, n'arrivent que très loin en arrière. Cependant, étant donné que sur les 201 conseillers à élire pour la métropole, 73 doivent être choisis parmi les « restes » selon une règle proportionnelle tenant compte des suffrages demeurés sans emploi, tout indique que l'écart primitif existant entre le M.R.P. et ses concurrents sera sensiblement modifié. Le scrutin uninominal de base portant sur les 127 sièges à attribuer aux concurrents avantageait le M.R.P. qui, avec 27,700 voix, a obtenu 55 sièges alors que les communistes n'en obtenaient que 32 avec 25,700 votants et les socialistes 12 avec 15,400.

La répartition intervenant pour les 73 fauteuils à repourvoir corrigera de toute évidence cette répartition initiale. Cependant, et c'est là l'avis des observateurs qualifiés, l'avance M.R.P. est telle qu'il ne saurait être question de lui ravir la première place.

Quoi qu'il en soit, et c'est là l'enseignement majeur qui se dégage de cette votation, pas plus au conseil de la République qu'à l'assemblée nationale, le bloc marxiste, pour autant qu'on puisse employer ce terme en parlant des deux partis ouvriers si divisés entre eux, ne dispose de la majorité des suffrages. Voilà qui n'est pas sans intérêt au moment où M. Vincent Auriol s'efforce de trouver un successeur à M. Bidault.

On parlait hier comme candidat du Rassemblement des gauches de l'ancien ministre de la troisième république, le radical Yvon Delbos. M.-G. G.

Les résultats officieux

PARIS, 9 (A.F.P.) — Le ministère de l'intérieur communique :

Il est rappelé que les 73 sièges qui doivent être pourvus sur le plan interdépartemental seront attribués dans le courant de la semaine par la commission centrale de recensement sur la base des procès verbaux établis par les commissions de recensement départementales.

Les résultats ci-après, calculés sur 200 sièges d'après les indications envoyées télégraphiquement par les préfets, doivent être considérés comme provisoire et susceptibles d'être modifiés. Ils ne sont donc communiqués qu'à titre officieux.

Statistique des sièges portant sur 90 départements (200 sièges) :

Communistes et U.R.R. : départemental 32, interdépartemental 27, total 59.

Socialistes S.F.I.O. : départemental 12, interdépartemental 24, total 36.

Rassemblement des gauches républicain : départemental 11, interdépartemental 12, total 23.

M.R.P. : départemental 54, interdépartemental 8, total 62.

P.R.L. : départemental 8, interdépartemental 2, total 8.

Républicains indépendants : départemental 10, interdépartemental 0, total 10.

Candidats divers de droite n'ayant pas souscrit de déclaration de rattachement : départemental 2, interdépartemental 0, total 2.

Dans les départements

DOUBS

BESANÇON, 8 (A.F.P.) — Elections au Conseil de la république pour le département du Doubs :

Votants 626, suffrages exprimés 623, un siège à pourvoir. Ont obtenu : communiste 108, radical-socialiste 36, socialiste 116, M.R.P. 148, P.R.L. 215 voix.

M. Georges Pernot, ancien ministre P.R.L., est élu.

JURA

LONS-LE-SAUNIER, 8 (A.F.P.) — Elections au Conseil de la république pour le département du Jura :

Votants 510, suffrages exprimés 509, un siège à pourvoir. Ont obtenu : M.R.P. 210 voix, un élu, communistes : 142 voix, rassemblement des gauches 81 voix, S.F.I.O. 76 voix.

RHONE

LYON, 8 (A.F.P.) — Voici les résultats concernant le département du Rhône :

Votants 1830, suffrages exprimés, trois sièges à pourvoir. Ont obtenu : communistes 513, un élu, M.R.P. 628, un élu, rassemblement des gauches 459, un élu, S.F.I.O. 137, P.R.L. 93.

TERRITOIRE DE BELFORT

BELFORT, 8 (A.F.P.) — Elections au Conseil de la république :

Votants 193, suffrages exprimés 189, un siège à pourvoir. M. Henri Dorey, M.R.P. est élu avec 93 voix.

Les femmes élues au conseil de la République

PARIS, 9 (A.F.P.) — Cinq femmes ont été élues membres du Conseil de la république. Ce sont trois communistes : Suzanne Girault, Mariette Brion et Isabelle Claeys et deux M.R.P. : Mmes Marie Cardot et Simone Rollin.

Tragique sinistre outre-Atlantique

Cent personnes périssent dans l'incendie d'un hôtel dans la ville d'Atlanta

ATLANTA (Georgie), 8 (Reuter) — Au milieu de la nuit de vendredi à samedi, un incendie a éclaté à l'hôtel Winecoff, à Atlanta. Nombre de clients se sont tués en sautant par les fenêtres. A l'arrivée des pompiers, les flammes sortaient des fenêtres du quatrième au huitième étage. Le bâtiment compte 14 étages et 350 chambres.

De nombreux hôtes des étages supérieurs se sont trouvés dans une situation désespérée, alors que le feu faisait rage dans les étages inférieurs. Nombre de clients s'accrochaient aux fenêtres, n'osant sauter dans les toiles que leur tendaient les pompiers, seule possibilité qui leur restait d'échapper aux flammes.

L'incendie, qui a fait plus de cent morts jusqu'ici, rappelle celui qui a eu lieu, il y a quelques mois, dans un grand hôtel de Chicago.

Il semble que le feu se soit déclaré au huitième étage de l'hôtel. C'est peu après trois heures du matin que l'alarme a été donnée. Tous les pompiers disponibles furent dépêchés sur les lieux, mais il était déjà trop tard pour sauver les nombreux clients de l'hôtel qui, espérant échapper à la mort, se jetaient par les fenêtres.

Les hurlements des femmes et des enfants ne firent qu'augmenter la panique, mais nombreux furent ceux qui, attribuant ces cris à de joyeux fêtards, ne comprirent pas, sur le moment, la catastrophe.

A 6 heures (heure locale), l'incendie semblait maîtrisé ; mais la fumée était encore si intense que les travaux de sauvetage étaient gênés et la panique pas encore dissipée.

122 victimes

ATLANTA (Géorgie), 8 (A.F.P.) — On comptait samedi à la dernière heure 122 victimes dans l'incendie de l'hôtel Winloff. Les pompiers recherchent encore des corps.

La panique a été l'une des raisons majeures de l'importance prise par le désastre. On rapporte que certains occupants de l'hôtel se suicidèrent plutôt que d'être brûlés vifs.

Ce sinistre est l'une des plus épouvantables catastrophes de ce genre aux Etats-Unis.

UN HOTEL EN FEU AU CANADA

Onze morts

SASKATOON (Canada), 9 (A.T.S.) — Onze personnes ont été tuées et 18 blessées lors de l'incendie de l'hôtel Barry, à Saskatoon.

Un dépôt contenant trente mille grenades explose à Changhaï

Le nombre des victimes serait très élevé

CHANGHAI, 8 (Reuter). — D'après l'agence Central News, une grave explosion s'est produite à Kiangwan, quartier de Changhaï. Un dépôt de munitions comprenant environ 30,000 grenades, a sauté, un ouvrier du dépôt ayant, par mégarde, laissé tomber une grenade. Les informations au sujet du nombre des victimes sont contradictoires. D'après un journal chinois, personne n'a perdu la vie, tandis que, selon d'autres sources, « de nombreux soldats chinois et quantité de coolies » auraient été tués. Le nombre des blessés n'a pas encore été établi, mais il doit être assez élevé.

Les dommages s'élèvent à plusieurs millions de dollars chinois.

Pendant plusieurs heures, toute la région avoisinant le dépôt n'était qu'une mer de flammes. Les pompiers de Changhaï, qui avaient tous été mis sur pied, furent empêchés par la chaleur intense de s'approcher du foyer.

Douze heures après l'explosion, le liu de la catastrophe était encore entouré d'un épais nuage de fumée. De nouvelles explosions se sont succédé. Il s'agit d'un dépôt de munitions établi par les Japonais et qui devait être transféré prochainement en un autre endroit.

Les autorités militaires chinoises ont proclamé l'état de siège sur tout le district et ont barricadé une région de dix kilomètres carrés.

L'ANGLETERRE SOUS L'EAU

Dans le sud de l'Angleterre, les pluies diluviennes de ces derniers jours ont fait déborder les rivières, inondant les campagnes. Cette vue aérienne montre un village sous l'eau.

La révolution va-t-elle éclater en Iran ?

LONDRES, 9 (Reuter). — Jafar Pichivari, chef du parti démocrate de l'Azerbeidjan, a déclaré dimanche soir à radio-Tabriz que des tracts avaient été lancés sur la ville, contenant des menaces à l'endroit du gouvernement. Il a déclaré plus tard : « Nos troupes marchent sur Téhéran et hisseront sur celle-ci le drapeau de la liberté. Que la grande révolution qui délivrera notre peuple de ses oppresseurs se déclenche dans toute sa force. »

LE DERNIER VOYAGE DU « NORMANDIE »

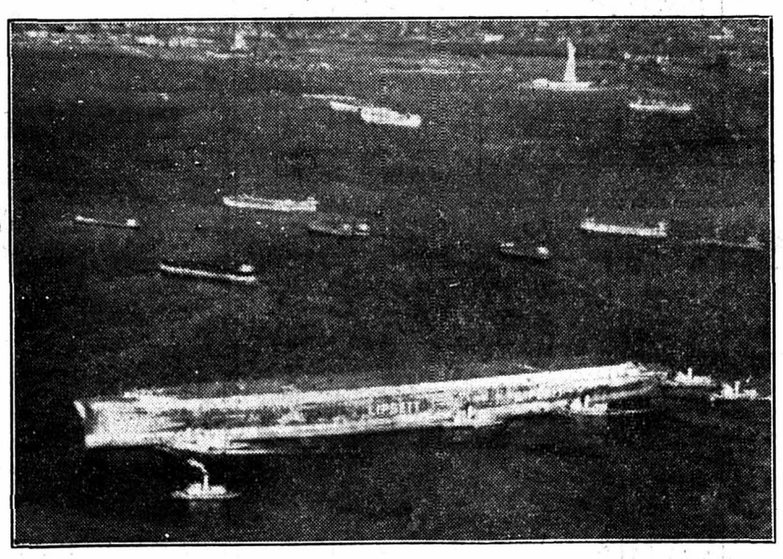

L'épave du luxueux paquebot français « Normandie » qui, à la suite d'un incendie s'était échoué dans le port de New-York, au début de la guerre, a été remorquée à New-Jersey où elle sera complètement démontée. Voici le « Normandie » effectuant son dernier voyage.

AUX ASSISES DE NEW-YORK

Divergences à l'O. N. U. au sujet du désarmement

NEW-YORK, 8 (Reuter). — De graves divergences se sont élevées samedi à la sous-commission politique qui doit préparer les propositions relatives au désarmement. Après trois heures et demie de débats, elle n'est pas arrivée à établir un texte sur le désarmement obligatoire et l'interdiction de la bombe atomique. M. Vichinsky a renouvelé la déclaration de M. Molotov que le droit de veto ne doit pas être appliqué hors du conseil de sécurité qui devra fixer les tâches des commissions de contrôle projetées. Mais le Conseil de sécurité ne peut pas renoncer à sa responsabilité.

Les « quatre » s'occupent du problème allemand

NEW-YORK, 8 (Reuter). — Le conseil des ministres des affaires étrangères, examinant la question allemande, s'est occupé de la question de la nomination de suppléants spéciaux pour l'étude des affaires allemandes et de l'audition par ces suppléants des représentants des autres pays intéressés désirant exprimer leurs vues personnelles.

La question d'un traité de paix avec l'Autriche a également été examinée ainsi que celle touchant la limitation des troupes d'occupation en Europe.

L'ordre du jour comporterait la question des futures frontières de l'Allemagne et les dispositions relatives à la Sarre, la démilitarisation permanente de l'Allemagne et la création d'agences, etc.

Pour une limitation de l'effectif des troupes d'occupation

M. Byrnes, secrétaire d'Etat américain, a déclaré qu'il était d'accord de liquider définitivement la Prusse en tant qu'Etat. Il constate que la liste des objets à l'ordre du jour, proposée par les Américains, est à peu près pareille à celle des Russes, à l'exception de la question de la limitation des effectifs des troupes d'occupation.

M. Byrnes propose que les troupes d'occupation dans les pays satellites de l'Axe soient réduites le 1er avril 1947 de 25 % et le 1er avril 1948 de 33 ⅓ %.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Sur ordre de Lewis

Les mineurs américains vont reprendre le travail

WASHINGTON, 8 (Reuter). — John Lewis, président du syndicat des mineurs, a donné l'ordre aux ouvriers affiliés à son syndicat de reprendre le travail. Ils sont invités à travailler au moins jusqu'au 31 mars.

Dans sa lettre adressée aux mineurs, Lewis dit que le comité de la Fédération des mineurs est prêt à négocier avec les représentants des charbonnages au sujet du nouvel accord sur les salaires. Si ces pourparlers aboutissent, un grand pas sera fait vers une solution, conformément aux recommandations de la Cour fédérale.

M. Truman renonce à son discours

WASHINGTON, 8 (Reuter). — Le président Truman a décidé de renoncer à son discours radiodiffusé de ce soir, qui devait être consacré à la grève des mineurs.

Récoltes déficitaires outre-Atlantique

Le Canada ne peut pas vendre du blé à notre pays

Le gouvernement suisse, écrivait samedi la « Gazette de Lausanne » a fait faire à nos légations des démarches pressantes auprès des trois gouvernements des Etats-Unis, du Canada et de l'Argentine afin d'essayer d'assurer de nouveaux approvisionnements en blé et en céréales panifiables. La Suisse a laissé entendre qu'elle ne serait pas arrêtée par la question du prix. Malgré cela, les chances d'obtenir des céréales ne sont pas très grandes.

Le Canada, en particulier, a fait une réponse négative. La récolte de blé au Canada a été de 40 millions de boisseaux de moins qu'on ne le prévoyait au début d'août.

Si le Canada avait eu ces 40 millions de boisseaux qui lui manquent aujourd'hui, il aurait pu approvisionner la Suisse, la Belgique, la Hollande, la Norvège, comme les autorités canadiennes en avaient l'intention. Mais la situation étant maintenant ce qu'elle est, le Canada est dans l'impossibilité d'exécuter même les engagements pris envers la Grande-Bretagne, à laquelle le Canada n'arrivera pas à livrer les soixante millions de boisseaux de blé promis par contrat.

Les démarches suisses ont pourtant permis d'élucider un point important, à savoir que les questions politiques — en particulier notre neutralité — n'ont rien à faire avec la question des livraisons de blé.

Après avoir échappé aux recherches de la police pendant plusieurs semaines

Trois agriculteurs de Chaumont ont réussi à arrêter samedi le fameux cambrioleur Rognon

Une grande battue avait été organisée par la police neuchâteloise vendredi et samedi, pour mettre un terme aux exploits du cambrioleur

Notre correspondant de Chaumont nous écrit :

Ainsi qu'on l'a affiché samedi matin, l'arrestation de Willy Rognon est chose accomplie. Grâce à l'intelligence, au cran et aussi à l'agilité de trois agriculteurs de Chaumont : M. Eric Schertenleib et MM. Fritz Münger, père et fils, le cambrioleur qui a déjà tant fait parler de lui est maintenant sous les verrous. Dès le cambriolage du chalet Haller, que nous relations la semaine dernière, la police était alertée et tout de suite pensait qu'il s'agissait du fameux fuyard.

Il y avait probablement près d'une semaine que Rognon vivait au chalet Haller quand il fut découvert par le propriétaire. Il y était entré en démontant un volet au moyen d'un poignard d'éclaireur qu'il possédait. Il s'installa à l'intérieur dans l'intention d'y rester le plus longtemps possible. Enfonçant une armoire, il y prit des draps et fit son lit. Durant son séjour, il bénéficia des provisions du chalet et se soigna bien. Il confectionna même un pain, qu'il avoua n'avoir pas réussi à cause de la trop petite quantité de levain à sa disposition, et même un gâteau, encore chaud au moment où la police pénétra dans la maison.

Notons en passant un détail pittoresque : dans tous les chalets qu'il a habités, Rognon a toujours été d'une très grande propreté, relavant soigneusement sa vaisselle et faisant son lit chaque jour.

Les recherches et les fuites

Pendant que M. Haller allait téléphoner à la police, Rognon réussit à s'enfuir et se rendit au chalet Morier, à trois quarts d'heure de là, en direction de la Dame. Le gardien de la propriété, M. Ernest Furrer, se rendit compte (toute la population était en état d'alerte) que quelqu'un était dans l'habitation et il avertit les agents qui patrouillaient dans les environs. On fouilla les alentours et le chalet, mais on ne trouva personne. Rognon avouera plus tard aux gendarmes, d'un air narquois : « Je vous ai bien vus, autour de la maison, j'étais dedans. » Le fugitif réussit à s'enfuir dans la forêt, dans la côte de Savagnier, d'où, habilement, il revint sur ses anciens pas, ce qui fit perdre sa trace aux chiens. Vendredi vers midi, Rognon mangeait tranquillement sous un sapin aux branches basses, entendant à quelque distance parler les agents et aboyer les chiens.

De là, il leur faussa de nouveau compagnie, reprit son vélo dans une haie près du chalet Haller. Il passa sans attirer l'attention, en costume de scout, par le Signal, Plâne-André, la Combe et, traversant la forêt, il s'introduisit dans le chalet de Merveilleux où il passa la nuit.

Dernière journée : la chasse à l'homme

Le lendemain matin, M. Eric Schertenleib, fermier du Chaumont-de Merveilleux, qui travaillait dans la forêt toute proche avec son beau-père et son beau-frère, MM. Münger, sachant que la police recherchait Rognon dans les environs, eut l'idée d'inspecter les alentours du chalet. Il y découvrit des traces suspectes et eut l'impression très nette que quelqu'un était à l'intérieur. Il appela alors ses compagnons et les trois hommes cernèrent la maison de trois côtés. M. Münger fils, frappant au volet, cria : « Sors, tu es pris. » Peu après, un individu sortait par le quatrième côté de la maison et prenait la fuite. M. Schertenleib le reconnut immédiatement pour être Rognon avec lequel il avait fait du service et même des courses de fond pour patrouilles militaires. Rognon dévala alors la côte en direction de Neuchâtel, serré de près par les trois bûcherons aussi bons coureurs que lui.

Le cambrioleur se rend

C'est à l'endroit appelé la Pierre-Blanche, non loin du sentier du Club alpin, que Rognon se trouva arrêté par une paroi de rocher de 10 à 15 mètres. Il se vit pris et dès lors ne tenta plus aucune résistance. Amené sur la route par ses poursuivants, il fut désarmé. Il avait sur lui un vieux revolver qui ne fonctionnait vraisemblablement pas, un poignard d'éclaireur fort bien aiguisé et une hache volée au chalet Haller. On le conduisit au Petit-Hôtel et les personnes qui virent passer ce scout, encadré des trois hommes, crurent à un accident, les bûcherons autant que leur prisonnier étant assez mal arrangés par les obstacles trouvés sur leur route.

Le tenancier de l'établissement, M. Studzinski, muni d'instructions spéciales, téléphona au quartier général de la police, établi à la Charrière. Cinq minutes après, deux agents, montés sur une jeep, arrivaient et prenaient possession du malfaiteur qui n'avait pas du tout l'air aussi terrible et dangereux qu'on s'attendait à lui voir.

Lire la suite en dernière page.

LIRE AUJOURD'HUI

En quatrième page :

De l'aviation « nationalisée » et de ses inconvénients
par Gaston Gélis

Choses d'Allemagne
par Léon Latour

En sixième page :

Le rejet de l'initiative pour le droit au travail

En septième page :

Les sports de dimanche

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 — Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 17 h. 30 Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30) ; le samedi jusqu'à 9 h. 30 pour le numéro du lundi.

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

SERVICES INDUSTRIELS

AVIS
aux abonnés au gaz et à l'électricité
concernant le relevé des compteurs et la facturation

Dès le 1er janvier 1947, les compteurs seront relevés TOUS LES TROIS MOIS et les factures établies en mars, juin, septembre et décembre. Pour les mois intermédiaires, nos abonnés paieront des montants arrondis à Fr. 5.— ou à un multiple de Fr. 5.—. Les acomptes seront fixés sur la base des montants facturés en 1944/1945, d'entente avec nos abonnés et déduits ensuite de la facture trimestrielle.

Ces mesures de simplification et d'économie faciliteront les relations avec nos abonnés. Nous ne doutons pas qu'elles seront comprises et appréciées de chacun.

Neuchâtel, le 2 novembre 1946.

LA DIRECTION
DES SERVICES INDUSTRIELS.

IMMEUBLES

MAISON

contenant un ancien moulin agricole, encore en exploitation, située dans un village industriel et agricole du pied du Jura serait éventuellement à vendre. Conviendrait aussi pour petite industrie, magasins ou maison locative. Forces hydraulique et électrique.

Adresser les offres et demandes de renseignements sous chiffres W. W. 546 au bureau de la Feuille d'avis.

Immeuble à vendre

dans centre industriel du Val-de-Travers, sept appartements, bon rapport. Fr. 42,000.—.

Adresser offres écrites à P. P. 512 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

VIGNE

de 1525 m² « Sous le Villaret », commune de Colombier.

Alphonse Béguin, Montmollin.

Maison familiale

quatre pièces, construction en trois mois. Prix à forfait : 38,000 fr. — Adresser offres écrites à V. V. 472 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer à Neuchâtel

VILLA

de dix pièces avec les dépendances, garage, jardin et verger. Adresser offres à case postale No 7812, Neuchâtel.

Baux à loyer
au bureau de l'imprimerie

DEM. A LOUER

GARAGE

est cherché de la poste au stade. Case 305, Neuchâtel.

Je cherche à louer à Neuchâtel
deux ou trois pièces pouvant servir de bureaux privés
Adresser offres à R. Robert, Gratte-Semelle 12, Neuchâtel.

Monsieur cherche
chambre meublée
(de préférence environs place Purry). S'adresser : Côte 23, Bernard R.

A louer, dès juin 1947, une
MAISON
de deux appartements de cinq chambres, confort, bains, boiler électrique de 100 litres pour la cuisine et les bains. Chauffage central. Situation tranquille, belle vue, à deux minutes du tram et à dix minutes de la gare C.F.F. — On désire hypothèque. — Adresser offres écrites à C. E. 536 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons à louer des
chambres meublées et non meublées
pour du personnel engagé dans notre maison.

Communiquer adresse en indiquant les prix, éventuellement pour petit déjeuner également, à FAVAG S. A., bureau d'exploitation.

PENSIONS

Pour monsieur, jolie chambre au soleil, avec pension, 1er étage, Ecluse 44.

Chambre avec pension, pour demoiselle. Faubourg de l'Hôpital 13, 2me.

Jeune homme sérieux
cherche
chambre chauffée, avec pension, en ville ou dans les environs, pour le 12 janvier. Offres écrites sous H. N. 551 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux jeunes gens (étudiants de l'Ecole de commerce), cherchent
BELLES CHAMBRES
avec bonne pension.
Adresser offres écrites à O. K. 529 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Bureau d'affaires de la ville engagerait pour époque à convenir un
CORRESPONDANT
pour seconder le chef et visiter la clientèle attitrée.

Les candidats ayant le sens des affaires et de l'organisation peuvent présenter leurs offres manuscrites avec curriculum vitae à case postale, transit 123, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie chemin des Pavés 6
sortirait
réglage à domicile
petites pièces ancre, équilibre fait. Travail bien rétribué.

SOUDEURS
On engagerait tout de suite ou pour date à convenir des soudeurs habiles sur tôle fine. Salaire intéressant pour ouvriers capables.

Se présenter ou adresser offres à Zinguerie de Colombier S.A., Colombier.

On cherche pour maison de maître dans le voisinage de Berne
valet de chambre
parfait dans le service des chambres et de la lingerie, éprouvé dans celui de la garde-robe, parlant l'allemand. Bons traitements, bons gages et temps libre réglé. Offres avec copies de certificats, prétentions, photographie, sous chiffres SA 3104 B à Annonces Suisses S. A., Berne.

Importante entreprise de Berne
CHERCHE DEUX OU TROIS
EMPLOYÉES
pour travaux de comptabilité et de correspondance

Préférence sera donnée à personnes ayant des notions d'allemand.
Age : 20-24 ans

Places stables et bien rétribuées
Semaine anglaise

Faire offres manuscrites avec photographie, copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres P. 14347 Y. à Publicitas, Berne.

On cherche une jeune
CUISINIÈRE
désirant se perfectionner pour travailler auprès d'un chef. Entrée tout de suite ou à convenir. Faire offres avec prétentions de salaires et copies de certificats sous chiffres V. W. 519 au bureau de la Feuille d'avis

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir
jeune employé commercial
pour travaux de comptabilité industrielle. Demandons formation commerciale, employé actif et bon calculateur. Adresser offres écrites, avec prétentions de salaire et photographie à la *Fabrique de câbles électriques, à Cortaillod.*

Jeunes filles
ayant bonne vue de près sont demandées pour travail propre, partie horlogerie, rétribuées tout de suite. Précisa et Co, Fontaine-André 66.

Vendeuse
On demande jeune vendeuse, éventuellement sortant d'apprentissage, pour entrée immédiate ou pour date à convenir. Faire offres écrites ou se présenter au magasin Bernard et Cie.

On cherche pour Pâques un
jeune homme
qui aimerait suivre sa dernière année d'école en allemand. Faire offres à famille G. Küffer-Læng, Spezereihandlung, Taüffelen près Bienne. Téléphone 7 31 18.

On cherche pour tout de suite
fille de maison
Bons gages. Dimanche libre. S'adresser : Ecole hôtelière, Trésor 4. Téléphone 5 20 13.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir,
JEUNE FILLE
pour aider au ménage. Ecrire avec références ou se présenter chez Mme Wille, 27, rue du Parc, la Chaux-de-Fonds.

MISE AU CONCOURS
Le Cercle des Travailleurs de Neuchâtel, rue Saint-Maurice 6, met au concours la place de
tenancier
Entrée en fonctions : le 24 mars 1947.

Adresser les offres, jusqu'au 16 décembre 1946, au président, W. Sunier, rue de la Balance 4, Neuchâtel.

Ne se présenter que sur convocation.

LE COMITÉ.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir
TAPISSIERS-DÉCORATEURS
expérimentés, pour le rembourrage de meubles. Places stables, bien rétribuées. — Faire offres à MEUBLES HADORN, MOUTIER (Jura bernois).

DEMANDES D'EMPLOIS

Charpentier-machiniste
qualifié cherche place pour tout de suite, à Neuchâtel ou environs. Faire offres à Y. Z. 547 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière
cherche cinq ou six remplacements réguliers par semaine. Adresser offres écrites à X. B. 545 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame commerçante expérimentée et consciencieuse
cherche emploi
pour tout de suite, dans commerce ou industrie. Adresser offres écrites à M. P. 459 au bureau de la Feuille d'avis.

Sténo-dactylographe
sept ans de pratique, cherche place dans commerce de la ville. Faire offres avec conditions sous C. D. 543 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière
capable cherche place dans bon café, de préférence en ville. Adresser offres écrites à P. S. 475 au bureau de la Feuille d'avis.

Dessinateur
EN BATIMENTS cherche un emploi à partir du 1er janvier ou 1er février 1947. Ecrire sous S. A. 493 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU
Rosace forme marguerite, en brillants, partie de bague. Récompense. Ecrire à Mlle Favre, pension Cossy, Ollon (Vaud).

Comment remercier et récompenser la
personne honnête
qui a pris soin d'un portefeuille jeudi après-midi à la pâtisserie Aegerter ? Voudrait-elle déposer son nom et son adresse à la dite pâtisserie ?

AVIS DIVERS

Les pieds souffrants et délicats
sont rapidement soulagés grâce à nos chaussures spéciales faites sur mesure.
J. Stoyanovitch
bottier-diplômé
NEUCHATEL
Temple-Neuf 8

Opticien diplômé
NEUCHATEL
Sous l'Hôtel du Lac

ANTIQUITÉS
VENTE
ACHAT
ÉCHANGE
BUGNON & MEYLAN
Place des Halles 2
Ancien-Hôtel-de-Ville 7
Téléphone 5 28 06 ★

CAPITAUX

Entreprise commerciale en plein développement cherche capitaux pour l'extension de ses possibilités d'affaires. Taux d'intérêts 5 à 6% l'an. Garantie à disposition. Faire offres écrites sous O. Y. 550 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter une
raboteuse
à tirer d'épaisseur, largeur 35 cm. à 50 cm., avec circulaire. Faire offres, avec prix, à G. Sunier, Parcs No 105, Neuchâtel.

On demande à acheter un
banc de charpentier
d'occasion et en bon état. Faire offres avec prix à André Aeschlimann, Engollon.

A la même adresse : trouvé une BIELLE DE FAUCHEUSE.

Nous achetons
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
guitares, accordéons, trompettes, pianos, gramos, etc. Lutz, musique, Croix-du-Marché, Neuchâtel.

Antiquités Schneider
EVOLE 9 - Neuchâtel
ACHAT - VENTE
ÉVALUATION
DISCRÉTION

J'achète et vends de tout
Maurice Guillod
Rue Fleury 10
Tél. 5 43 90
DISCRÉTION

PROF. MÉDICALES

André Dirac
MASSEUR AUTORISÉ PAR L'ÉTAT
Traitements selon prescriptions de MM. les médecins
Tél. 5 34 37
Se rend à domicile
Faubourg du Lac 3

19,500 personnes

recevront ce numéro de la « Feuille d'avis de Neuchâtel. » Si chacune d'entre elles dépense en moyenne vingt-cinq francs pour des achats de fin d'année, c'est une somme

d'un demi-million de francs

dont bénéficiera le commerce local. Il s'agira, toutefois, pour les négociants, de diriger vers leurs magasins le courant de ces acheteurs. Ils y parviendront en faisant de la publicité dans le quotidien le plus répandu au chef-lieu, dans les districts de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers et dans la région des lacs, la

« Feuille d'avis de Neuchâtel »

AVIS MÉDICAUX

LE DOCTEUR
MAURICE HUGUENIN

Ancien assistant de l'Institut d'anatomie pathologique de Lausanne (Prof. Dr J.-L. Nicod) et de l'Hospice orthopédique de la Suisse romande, à Lausanne. (Prof. Dr P. Nicod)

Ancien assistant de la Clinique universitaire d'oto-rhino-laryngologie de l'Hôpital cantonal de Lausanne, en 1942 et 1943. (Prof. Dr A. Barraud)

Ancien 1er assistant et chef de clinique ad interim de 1944 à 1946, de la Clinique universitaire d'otorhino-laryngologie de l'Hôpital cantonal de Lausanne. (Prof. Dr J.-P. Taillens)

médecin - spécialiste
NEZ - GORGE - OREILLES
a ouvert son cabinet de consultations

73, RUE LÉOPOLD-ROBERT LA CHAUX-DE-FONDS

Consultations tous les jours sur rendez-vous
Téléphone 2 39 46

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Amour créole

ROMAN

par 30

SAINT-ANGE

Il se détourna vers le jardin, interloqué par la splendeur du site.

— Que c'est beau ! Cet animal de Jacques ne me laisse pas le temps de respirer. Je suis médusé devant les plantes, les montagnes, la rade... Voici sans doute le mur de la propriété des dames Revol ?

Il se plongea dans une sorte de contemplation irréfléchie qui suffit à donner l'éveil à Lucie.

— Oui, c'est la propriété de Rose-Lise, notre douce Rose-Lise (elle appuya sur le « nôtre ») que vous admirez toujours autant ? Vous qui vous étiez institué son chevalier, jadis. Je l'aime comme une sœur, maintenant que je ne la crains plus. (Elle fit le geste d'écarter un songe obsédant.) Ah ! s'il m'était possible d'oublier mes mauvais procédés vis-à-vis d'elle, en me dévouant à elle, en contribuant à son bonheur, je m'y emploierais de toutes mes forces !

Brusquement attaqué sur son point le plus vulnérable, Claude se découvrit aussitôt :

— Lucie... ces sentiments me touchent beaucoup, et ils sont le plus sûr garant de votre sincérité.

En parlant ainsi, le pauvre garçon avait des larmes dans les yeux. Intérieurement, Lucie exulta : « Je le tiens. »

— Entrez donc, vous êtes là à narguer le soleil avec un méchant petit couvre-chef européen. Jacques va vous prêter un guayaquil ou un casque. D'ailleurs, vous me faites pitié avec vos vêtements. Mon mari va vous transformer en véritable colonial, puisque vous êtes de la même taille. Vêtu de toile fraîche vous apprécierez davantage mon menu.

Claude dut acquiescer. Cet accueil de sympathie le touchait. Lucie, de près, lui apparaissait moins terrible que de loin. Après tout, peut-être qu'aucun grief ne pourrait être retenu contre la gestion de Martinier. Quel soupire de soulagement si Claude, à travers la comptabilité, ne relevait aucune charge, si tout ce qui semblait obscur et louche devenait clair et licite. Une fois habillé, selon l'usage de la Basse-Terre, Claude sentit un bien-être l'envahir. Il était porté vers l'optimisme. Ce qui l'inquiétait le plus était la façon de rejoindre Rose-Lise.

« Je lui ai communiqué l'adresse de l'hôtel où je devais descendre. Peut-être a-t-elle déjà envoyé quelqu'un à cet hôtel. En tout cas, j'ai prié le groom de me téléphoner aussitôt et de me faire apporter le message, je puis donc être tranquille. »

Le punch glacé et capiteux le surprit. Il résista à sa griserie. Le déjeuner et ses épices lui mirent la bouche en feu. Derrière lui, un domestique lui versait des vins qui semblaient couler de glacier. Son optimisme devenait de la béatitude.

— Quel pays... Quelle cuisine !

La conversation roulait sur des banalités. Adroitement Lucie la ramena sur Rose-Lise.

— Vous irez sans doute présenter vos devoirs aux dames Revol ?

— Certainement. Mlle Revol rend-elle parfois visite l'après-midi ?

— Claude, lança-t-elle avec hardiesse, vous voudriez bien la voir apparaître, n'est-ce pas ?

— Pourquoi faites-vous une telle supposition ?

— Elle éclata de rire.

— C'est une intuition que j'ai comme cela.

Il restait penaud, comme un enfant à qui on vient de soutirer un secret.

— Non, Rose-Lise ne vient jamais ici à l'heure de la sieste, mais je puis me permettre d'aller la prévenir de votre arrivée et de lui demander si elle peut vous recevoir dès ce soir.

Il ne se crut pas le droit, avant d'avoir consulté la jeune créole, d'apprendre aux Martinier quelle était leur situation exacte vis-à-vis l'un de l'autre.

Chaque bruit lui paraissait être la sonnerie du téléphone. Il brûlait d'impatience. Après le café et le cigare, Martinier convia son ami à se retirer dans sa chambre, pour dormir.

— Je ne pourrai pas... Je n'ai pas l'habitude.

— Tu dois essayer dès les premiers jours, si tu tiens à conserver ton équilibre et à te bien porter. Nous-mêmes nous allons nous reposer et toute la maison va s'assoupir. Les ventilateurs seuls continueront leur ronron.

Lucie se leva.

— Moi, j'irai travailler pour vous, comme je vous l'ai promis.

Chambrun se trouva dans sa chambre et n'ayant rien de mieux à faire, il s'allongea. Le visage si proche de Rose-Lise le hantait. « Pourquoi, pourquoi n'a-t-elle pas donné signe de vie ? Dois-je me désespérer ? »

Dès que Martinier fut assoupi, Lucie descendit dans son boudoir et demanda près d'elle Zabelle. Celle-ci arriva, coiffée de son madras rouge et bleu.

— Assieds-toi là, un instant. Depuis longtemps, j'ai mal à la tête, tu le sais. J'ai tout essayé, sans aucun résultat. Est-ce que tu ne m'as pas raconté que les sorciers noirs guérissaient les maux de tête ?

— Pour sûr, moi, j'avais très mal, tire-bouchons qui tournaient, ici, et s'enfonçaient. Le sorcier m'a guéri tout.

— Quel sorcier ?

— Le meilleur sorcier.

— Celui chez qui habitait Totor et qui a fabriqué, pour ce pauvre M. Ceyssac...

— Chut... vous pas parler ainsi... vous pas parler ça jamais... jamais... Oui, c'est lui. Il arrache les dents aussi, mieux que M. docteur.

Lucie demeura un instant silencieuse, puis elle reprit, d'un ton très bas.

— Où le trouver ? Quand ? Comment ?

— Moi connaître la route. Au morne du diable, la nuit. Moi mener Madame.

— Cette nuit, alors... Mais Monsieur ne doit pas le savoir, il ne croit pas aux sorciers et me gronderait. Tu entends. Je prendrai l'auto et je te trouverai sur la route, au delà de la grille où tu iras m'attendre, quand tout le monde sera couché.

— Auto pas pouvoir marcher jusqu'au bout.

— Eh bien ! nous irons à pied.

— Bon, Madame pas avoir peur avec moi. Madame sûrement guérie.

— Entendu, à ce soir.

La négresse lui baisa la main et la regarda d'un air apitoyé.

— Pauvre front... pauvre front. Demain soulagé. (Elle souffla.) Parti, le mal, parti.

Et elle rit de toutes ses dents sauvages, dans son vieux visage gris.

Quelques instants plus tard, Lucie était annoncée à Rose-Lise. Celle-ci était dans un grand état d'agitation. La lettre de Claude palpitait entre ses doigts. Elle avait téléphoné elle-même à l'hôtel de la Basse-Terre et savait que Chambrun avait été recueilli chez les Martinier.

— C'est inconcevable qu'il ait accepté de loger chez eux, s'il est chargé par M. Asthon d'une mission de surveillance. Les hommes sont incompréhensibles. Ils ne réfléchissent à rien. Enfin, l'impair est commis, et je suis vraiment heureuse qu'il soit ici.

Lorsque la femme de chambre souleva la portière et dit : « Mme Martinier désirerait parler à Mademoiselle », Rose-Lise cacha aussitôt la lettre de Claude dans un tiroir du secrétaire et s'étendit paisiblement sur sa chaise-longue, pour être surprise dans une attitude de repos.

— Chère amie, minauda Lucie, je suis porteuse d'une grande nouvelle.

La jeune créole lui sourit.

— Vraiment. De quoi s'agit-il ? Veuillez vous asseoir.

— Un voyageur nous est arrivé de Bordeaux.

— Lequel ?

— Devinez ?

— Quelqu'un du bureau ?

— Oui...

— Je ne vois que M. Chambrun, émit-elle avec un calme parfait.

— Vous avez deviné juste. Claude Chambrun est notre hôte et son plus pressant souhait est d'être admis à vous présenter ses hommages.

(A suivre.)

ROBES DE CHAMBRE

« Home - Dress »

chaudes - confortables

en pure laine

en soie élégante

Savoie-Petitpierre

CHEMISIER RUE DU SEYON

Vente de gré à gré

de machines, outillage et meubles de bureau

L'Office des faillites de Boudry (Neuchâtel) offre à vendre en bloc, l'outillage d'un atelier de gravure, fabrication de broches, clips, étampes, etc., soit :

Une scie à métaux à froid ; un tour mécanicien « Neotor-Swiss » ; un compresseur ; un tour à polir; une meule « Rotax », « Serva Technik » ; une mise en marche « Chs Maier & Cie » ; une perceuse, marque Sursee » ; un pantographe « Lienhard » avec jeux de lettres ; une affûteuse « Lienhard » ; une petite perceuse ; une fraiseuse ; une potence ; une taraudeuse ; un balancier, vis de 60 mm. ; une scie circulaire pour métal et une dite pour bois ; deux moteurs, deux chalumeaux, des tabourets à vis, quinquets, matrices et découpoirs, ainsi que le mobilier de bureau suivant : une machine à écrire « Patria », portable ; une table pour machine à écrire ; trois chaises de bureau et dactylo à vis ; un bureau ministre ; un classeur vertical à rideau ; une petite layette.

Les offres doivent être adressées jusqu'au mardi 17 décembre 1946, à l'office soussigné. Pour visiter, prendre rendez-vous. (Tél. 6 42 35.)

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY.

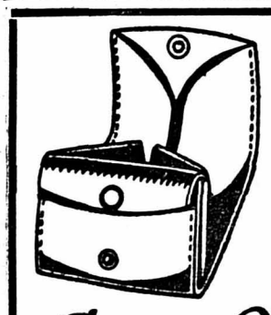

NOTRE CHOIX en **Portemonnaie** *EST INCROYABLE ! Venez en juger*

Guye Rosselet maroquinier

Rue de la Treille — Neuchâtel

VOYEZ NOTRE QUALITÉ
COMPAREZ NOS PRIX

BEGUIN & PERRIN **A la Ménagère** NEUCHATEL 2 PLACE PURRY

A vendre une bonne

jeune vache

portante. S'adresser à Ernest Kolb, Marin.

Vins de Neuchâtel l'excellent **1945** — quelques **crus** qui ne tarderont pas à manquer **de la ville** — à Fr. 2.40, 2.45, 2.50 Fr. 3.70

Cressier à Fr. 2.60

Auvernier à Fr. 2.90 Fr. 3.10, 3.35, 4.80 — la bouteille + verre -- ICA et timbre-rabais compris

Zimmermann S.A.

A VENDRE

pour cause de deuil : un costume gris clair (pure laine), une veste de ski imperméable (taille 40), une paire de souliers crêpe, daim brun (pointure 36-37), le tout en parfait état. Téléphoner, le matin, au 5 32 05.

Le cadeau rêvé...

une blouse

de crêpe georgette infroissable, façon chemisier ou floue, coloris blanc, grège, gris perle, turquoise, pistache, praline, vert, rouge, royal, jaune, noir, etc.

depuis Fr. **31.50**

VOYEZ NOS ÉTALAGES DE NOËL

Le magasin sera ouvert les dimanches 15 et 22 décembre, de 14 à 18 heures.

La Soie LINGERIES TISSUS · CONFECTION M. WILLEMIER · BOURQUIN Rue des Granchers NEUCHATEL

La qualité et la beauté sont toujours appréciées

Achetez donc montres, bijoux et pièces d'orfèvrerie

chez **H. PAILLARD** bijoutier - horloger - orfèvre Seyon 12 - Neuchâtel

---

DE TOUTE IMPORTANCE!

Procédez sans retard

au revêtement

SKIGLISSIN

Quand commence la valse éperdue des flocons, il est trop tard; car le revêtement SKIGLISSIN doit durcir pendant 15 jours au moins, si vous voulez jouir pleinement des plaisirs du ski. Votre fournisseur d'articles de sport vous renseignera.

Tobler + Co. Fabr. de Prod. chim., Altstaetten

A vendre

skis hickory fixations « Alpina », arêtes, bâtons, 50 fr.

patins de hockey No 39, une poussette, 40 francs, le tout en bon état. Adresser offres écrites à V. D. 544 au bureau de la Feuille d'avis.

Rénovez vos appartements par la maison spécialisée satisfaction sera donnée

PAUL BURA

Temple Neuf 20 Tél. 5 21 64

Maison fondée en 1906

A vendre d'occasion une

POUSSETTE

en parfait état. Demander l'adresse du No 548 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre d'occasion, très beau

SMOKING

taille 44, ainsi qu'une paire de souliers de soirée, No 41-42, le tout en parfait état. S'adresser : Beaux-Arts 21, 3me étage.

Rasoirs électriques pratiques et rapides

Rabaldo-Rapid **Fr. 87.- et 90.-**

Kobler **Fr. 79.- 83.- 92.-**

Baillod S.A.

MOTO

« Condor », 500, en bon état, à vendre. — Ernest Schumacher, Métropole et Port, faubourg du Lac 2.

Patins vissés, No 36/37, Fr. 30.—. **Skis d'enfant,** 1 m. 65, à Fr. 12.—. **Une grande volière avec canaris. Un vélo de dame** à choix sur deux, bas prix. Saint-Maurice 7, 2me étage. Téléphone 5 23 82.

UNE MONTRE *Tissot* chez **P. Matthey** ORFÈVRERIE HORLOGERIE BIJOUTERIE

Rue du Seyon 5

A vendre un

ASPIRATEUR

«Milfisk», en parfait état, accessoires et fœhn, 90 fr.; une paire de souliers bruns doublés de mouton, No 39, une paire de souliers de daim noir neufs, talons « lifty » No 38 ; une potiche avec abat-jour, un appareil « Amonia » pour héliographie. S'adresser mardi entre 10 h. et 12 heures, Comba-Borel 9, rez-de-chaussée.

Ameublements GLOCKNER

CREDO-MOB PESEUX, place du Temple 4, tél. 6 16 73

Grand choix de studios. Grand « couch » avec dossier, matelas en beau tissu, sans coffre, 2 m. × 80 cm. Fr. 335.—

« Couch » avec coffre à literie, bras réversibles, deux coussins, très beau tissu, matelas à ressorts . . . . . Fr. 385.—

Salle à manger. Buffet de service en noyer avec dessus argentier, table à rallonges à pieds galbés, quatre chaises Fr. 555.—

Belle chambre à coucher. Premier prix : Fr. 1000.—

PLUS DE DIX CHAMBRES EXPOSÉES

Tous meubles de cuisine

Visitez nos magasins sans engagement, notre choix de combinés, petits meubles, lampadaires, etc.

Grand choix de tapis

Belle literie complète, beaux couvre-lits

UNE BELLE CRAVATE chez **Bernard** & CIE NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHATEL

LE CADEAU RÊVÉ :

UN LIVRE...

...MAIS UN LIVRE BIEN CHOISI

GUYOT, Ch., Neuchâtel, Histoire d'une cité	Fr.	**24.—**
LOMBARD, Alf., Neuchâtel (nombreuses photos)	»	**3.60**
BAILLODS, J., Les Montagnes neuchâteloises (nombreuses photos)	»	**3.60**
Le prix du récent Salon romand du livre :		
Y. de TONNAC, Et pourtant l'aube... (roman)	»	**5.50**
Autres romans qui viennent de paraître :		
DEEPING, W., Six mois à vivre	»	**5.50**
DICKENS, C., Deux villes, un amour	»	**9.—**
GOUDGE, E., Le pays du dauphin vert	»	**7.50**
HILTON, J., Un instant d'oubli	»	**4.50**
KNIGHT, B., Le pacte	»	**7.50**
LANGLEY, A.-L., Le lion est par les rues	»	**6.—**
LULOFS, M., Sumatra	»	**6.—**
METZGER-HOWARD, E., Avant le crépuscule	»	**8.50**
ORLANES, C., Villa paisible	»	**4.50**
PEILLARD, L., Le capitaine Cornil Bart	»	**5.40**
RENKER, G., Aux flancs du pic Orsalia	»	**5.—**
SEIFERT, E., Le domaine des vergers	»	**5.—**
SEPPANEN, V. La charbonnière du péché	»	**5.—**
STARK, F., La vallée des assassins	»	**6.75**
Une splendide réédition :		
BONNARD, A., Les dieux de la Grèce	»	**15.—**

Librairie **Reymond**

9, Rue Saint-Honoré, NEUCHATEL

EN VENTE CHEZ LES SPÉCIALISTES • ERHÄLTLICH IN SPEZIALGESCHÄFTEN

S. A. des Pneumatiques DUNLOP - GENÈVE

Arrivée d'Angleterre cette délicieuse

PANTOUFLE

légère et confortable avec semelles cosy (souple) est des plus agréables.

En **feutre rouge** bordé bleu
En **feutre bleu** bordé rouge

23-27	28-34
4.50	**4.90**

GILLON-REY

Rue de l'Ale 18
Lausanne

Envoi contre remboursement
Argent rendu en cas de non-convenance

Elexa électricité C. HUMBERT-PRINCE RUELLE DUBLÉ TEMPLE NEUF NEUCHATEL

Depuis Fr. 13.50

MAGASINS MEIER S. A.

L'eau-de-vie de pommes 41° à 5 fr. 80 le litre, l'eau-de-vie de lie de vin 41° à 6 fr. 50 le litre et le fameux marc de Neuchâtel vieux 41°.

Une jolie photo

de vos enfants causera toujours une joie profonde. Adressez-vous au spécialiste

PHOTO **ATTINGER**

7, pl. Piaget - 3, pl. Purry NEUCHATEL

Passeports
Travaux de qualité.

A vendre quatre boîtes

«MECCANO»

numéros divers, un excellent violon 3/4 avec étui et lutrin, une lampe à suspension. Prix très avantageux. C. Cellier, Vy-d'Etra 11, la Coudre.

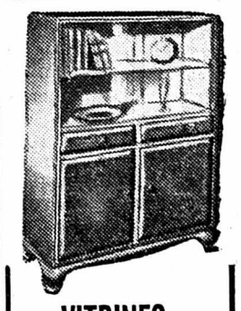

VITRINES, BIBLIOTHÈQUES

Dans toutes les grandeurs, dans tous les prix, très grand choix

J. Skrabal PESEUX

Vélo de course

d'occasion, en bon état. S'adresser : Chaudronniers No 6, 2me étage.

OIGNONS

A vendre 100 kg. oignons sauce, prix du jour. — Cultures maraîchères Tousvents, Estavayer-le-Lac, Frida Herren. Téléphone 6 31 65.

LOTERIE ROMANDE

plus que 5 jours!

TIRAGE A NEUCHATEL

051

Nos articles et nos documents d'actualité

A propos du XVIIme Salon de l'aéronautique

(VOIR « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL » DES 5 ET 7 DÉCEMBRE)

De l'aviation «nationalisée» et de ses inconvénients

L'ÉTAT EST-IL UN BON INDUSTRIEL ?

III

Et pour terminer cette enquête sur l'aviation française, à l'aube de 1947, voici quelques renseignements sur le fonctionnement des entreprises nationalisées de l'aéronautique

Notre correspondant de Paris nous écrit :

Le salon de l'aviation dans son souci d'offrir au visiteur un panorama aussi complet que possible de la technique moderne, se complète par une exposition de mécanique spécialisée.

Tout comme en « cellules », les Anglais s'affirment supérieurs aux autres exposants et leurs moteurs classiques ou à réactions sont présentés avec un goût et une science qui témoignent d'un sens avancé de la psychologie des « profanes ». La foule est particulièrement attentive aux «turbo-réacteurs » présentés par les maisons britanniques et le fini de ces modèles d'expositions contraste avec la négligence trop souvent constatée dans la présentation de certains moteurs français.

Par contre, la construction de ce pays triomphe avec un tandem de deux moteurs accouplés en ligne qui développent une puissance totale de 8000 CV. A notre connaissance, c'est le moteur le plus puissant du monde.

Une autre réalisation qui remporte un très vif succès à ce salon est la reconstitution de la tour de contrôle de l'aérodrome du Bourget et avec cette tour, la carte en relief de la région parisienne qui donne au visiteur l'illusion de se promener à 3000 mètres au-dessus du niveau de la Seine.

En y ajoutant pêle-mêle les nombreux fabricants d'accessoires et de matériels de toute sorte intéressant la construction aéronautique, le tout semble être terminé de ce grand palais qui nous paraissait autrefois immense quand, tout enfant, à l'occasion du traditionnel concours hippique, nous allions dévotieusement applaudir les prouesses du célèbre Cadre Noir ou guetter la faute de l'écuyère au passage des haies.

Le grand palais à l'époque sentait le crottin frais et le parfum. On y respire aujourd'hui un tout autre « climat » et c'est celui du travail des hommes.

Beaucoup désespéraient de la France au lendemain de la libération et, devant l'étendue des ruines accumulées sur son territoire, redoutaient de l'avenir immédiat. La tâche accomplie par l'aviation française au cours des derniers dix-huit mois vient heureusement démentir ces sombres pronostics.

De grandes choses ont été faites et dans des conditions souvent très difficiles, mais beaucoup restent à faire avant qu'on puisse faire état d'un véritable redressement de la construction aéronautique de ce pays.

Une vue générale du Salon de l'aéronautique.

DE L'AVIATION NATIONALISÉE

Ici, une parenthèse s'affirme nécessaire en même temps que s'impose un court rappel du passé. En France, l'industrie aéronautique a été nationalisée en 1938 et dès cette époque les grands constructeurs ont dû céder à l'Etat la totalité de leurs entreprises.

Une fois cette « opération » effectuée, celles-ci ont été regroupées, puis divisées en un certain nombre de sociétés autonomes placées sous le contrôle de l'Etat. Au nombre de quatre, elles constituent un appareil industriel d'une puissance considérable, mais dont la gestion n'a pas été sans soulever de très vives critiques.

On leur reproche, non sans raisons d'ailleurs, d'être onéreuses et quelle que soit la valeur du personnel — techniciens et ouvriers — de n'avoir qu'un rendement insuffisant. Le fait également que l'industrie aéronautique soit placée sous la direction du ministre communiste Charles Millon lui a valu des attaques d'une sévérité non exempte d'esprit partisan.

Toutes les observations que nous avons rapportées ne sont pas dénuées de fondement, bien au contraire, mais on aurait tort cependant de porter une appréciation sans nuances et de ne juger l'aviation française que sur les résultats obtenus jusqu'ici.

Le temps a manqué et les moyens également pour que les ailes de ce pays aient pu retrouver leur lustre incomparable d'avant-guerre.

La concurrence est plus âpre aussi et la France, appauvrie par la guerre et vidée de sa substance par l'occupant, peut difficilement entrer en compétition avec un pays comme les Etats-Unis disposant de capitaux pratiquement inépuisables et bénéficiant d'autre part d'un marché intérieur susceptible à lui seul d'amortir les investissements nécessaires à la mise en service d'un type quelconque d'appareil.

L'exemple de la Grande-Bretagne est là cependant pour démontrer qu'une nation de 40 millions d'habitants peut avoir, elle aussi, une aviation prospère.

Le tout est donc, pour la France, d'aménager le capital aéronautique qui lui appartient en propre et de valoriser l'effort de sa technique. Pour cela il y a d'abord lieu de « spécialiser » chacune de ses grandes entreprises nationalisées et d'éviter entre elles une concurrence aussi ruineuse qu'inutile.

Ce résultat n'est malheureusement pas encore obtenu et c'est ainsi que presque toutes les entreprises d'Etat présentent des types différents d'avions de tourisme et cette dispersion des efforts, ce foisonnement des recherches, augmentent les frais généraux, accroissent les prix de revient sans pour autant entraîner un solde bénéficiaire justifiant un tel système d'exploitation.

Pour que les nationalisations ne continuent pas, comme elles le font depuis l'origine, à grever le budget national, il apparaît donc indispensable de procéder aussi vite que possible à une concentration poussée des industries et à une affectation définitive de leur production particulière.

C'est là affaire de gouvernement et il serait bon d'y réfléchir à un moment où la France affirme sa volonté d'être présente dans tous les ciels du monde.

M.-G. GÉLIS.

CHOSES D'ALLEMAGNE

Du vote sur les constitutions de Bade et de Wurtemberg aux procès de dénazification

En passant par un champ de pommes de terre

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Le langage des chiffres

La votation du dernier dimanche de novembre, qui vit l'adoption, à une très forte majorité, d'une « constitution démocratique » par les électeurs du pays de Bade et du Wurtemberg du nord, en zone américaine, donne lieu à une curieuse discussion dans les journaux allemands. Le fait que 921,188 électeurs et électrices contre 140,721 seulement aient voté pour la constitution proposée constitue, disent les uns, un résultat magnifique, qui témoigne des sentiments véritables de la population. « Erreur ! disent les pessimistes. La constitution a bien été adoptée à une confortable majorité, mais cette majorité se transforme en minorité si l'on tient compte des abstentionnistes et des citoyens privés de leurs droits civiques. La preuve, la voici :

» Ont voté la constitution : 921,188 électeurs. Ont voté contre : 140,721. Bulletins nuls : 280,297. Abstentions: 529,616. Total : 950,634.

» La constitution n'a donc pas obtenu la majorité des suffrages, même si l'on veut ignorer les milliers de « ci-devant » privés de leurs droits civiques et les prisonniers de guerre.»

Comme quoi... rien n'est plus docile que les chiffres !

Dans un champ de pommes de terre

La disette de pommes de terre, à l'entrée de l'hiver, pèse de plus en plus sur la population citadine d'Allemagne. Cette situation provoque une épidémie de vols contre laquelle les paysans ont mille peines à se défendre.

La Chambre d'accusation de Fribourg-en-Brisgau vient de juger une affaire de ce genre qui eut pour théâtre une ferme des environs de Waldkirch, et pour acteurs une dizaine d'habitants de cette localité, de tous âges et de toutes conditions sociales. Cette société, qui profitait de l'obscurité pour aller piller les champs de pommes de terre du voisinage, fut surprise par un gardien placé tout exprès par les paysans. L'alarme fut donnée et une véritable bataille rangée s'engagea sur le champ entre les voleurs et les agriculteurs, armés de bâtons. Au premier choc, ce furent les voleurs qui eurent le dessous et battirent en retraite en laissant quelques-uns des leurs aux mains des paysans. Mais les fuyards ne tardèrent pas à revenir, eux aussi avec de solides gourdins, et la bataille reprit...

La Chambre d'accusation de Fribourg a tenu compte de la situation presque désespérée dans laquelle se trouvaient les délinquants. Elle les a condamnés à des peines allant de cinquante marks d'amende à trois semaines de prison, compensés par la préventive.

Au prétoire

Les procès de « dénazification » posent aux tribunaux allemands des problèmes extrêmement délicats, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir d'une façon plus détaillée dans un prochain article. Tout le monde ayant été plus ou moins nazi entre 1933 et la guerre, il est impossible de proscrire complètement l'arbitraire dans le choix des inculpés, des témoins et... des juges, de sorte que les incidents sont nombreux.

Devant la Chambre d'accusation de Heidelberg comparaissait l'autre jour un certain M. Szallies, contrôleur supérieur des établissements de la ville. Tout allait pour le mieux et l'on venait d'entendre la déposition d'un membre du conseil de surveillance, nommé Oehlschläger, qui parla des convictions inaltérablement démocratiques du prévenu... C'est alors que l'accusateur public brandit une lettre dans laquelle le même témoin, sous l'ancien régime, soulignait les idées foncièrement nationales-socialistes de M. Szallies, et exprimait le regret de s'être laissé berner lui-même trop longtemps par le parti socialiste... dont il est redevenu, depuis lors, un membre influent. Devant tant de contradiction, le président ordonna son arrestation immédiate...

Moralité : c'est sous tous les régimes que les girouettes abondent !

Léon LATOUR.

Tâches de l'école et tâches de la famille

Il faut apprendre à nos enfants à bien parler

Nous recevons l'intéressante lettre ci-dessous :

Puisqu'on parle tant école et réformes scolaires, permettez-moi d'apporter une toute petite contribution dans la discussion de cet épineux problème.

Il est une réforme qui me paraît singulièrement urgente si Neuchâtel veut rester « l'endroit de Suisse où l'on parle le meilleur français ». C'est la réforme du parler dans les écoles, parler qui, je le sais par expérience, laisse terriblement à désirer. Il n'est que d'entendre les élèves de toutes catégories dans la rue pour s'en rendre compte.

Je ne parle pas des expressions peu académiques mais souvent si savoureuses d'un argot qui est un langage en soi ; je ne pense pas non plus à ces gros mots qui sont comme une soupape de sûreté pour des esprits jeunes et excitables. Les enfants ne sont pas des petits saints et on ne saurait leur faire grief d'user parfois de la méthode forte. Je parle de ce laisser-aller qu'on constate chez les enfants et, hélas ! trop souvent, chez parents et maîtres, de cette pauvreté de termes, de cette vulgarité d'expressions qui nuisent au beau parler, et certainement par ricochet à la pensée.

Ainsi les « J'te veux dire, où tu vas, quelle heure il est, comment ça va » sont par trop monnaie courante. Toutes les négations se traduisent par une affirmation avec un point d'interrogation dans la voix, comme si les gens n'avaient plus la force de construire une phrase correcte, sans compter les fautes de grammaire comme « elle veut venir » pour elle viendra et tous les germanismes auxquels d'autres, plus compétents, se sont déjà attaqués.

Cette paresse intellectuelle est-elle un indice d'une cause plus grave ou simplement une mauvaise habitude ? Je ne me charge pas de trancher la question. Je constate.

Et l'accent ! Les maîtres corrigent-ils jamais l'accent de leurs élèves ? Corrigent-ils leur propre accent, cet accent neuchâtelois qui est assez laid, qui nuit au beau langage, et dont tant de gens ont une peine infinie à se débarrasser ?

Evidemment les parents sont tout aussi responsables que les maîtres de cet état de choses. L'école ne saurait combler toutes les lacunes de l'éducation familiale. Cependant il semble qu'enseigner à bien parler soit une des attributions de l'éducation scolaire, et aucun maître ne devrait tolérer que ses élèves s'expriment mal, usent de barbarismes, fassent des fautes de syntaxe et de grammaire. Ce serait plus utile que de les réprimander au sujet de clichés qui sont après tout des expressions françaises qui correspondent à une mentalité française.

Point n'est besoin de tomber dans la mièvrerie et l'affectation ou le tarabiscotage, ni de supprimer les expressions fortes qui donnent de la vigueur à la langue, mais simplement de faire un effort d'autocritique journalier pour que notre patrimoine demeure une belle chose.

M. JÉQUIER DE MESTRAL.

A TRAVERS LES LIVRES

UN OUVRAGE CONSACRÉ A LA SOCIÉTÉ DE ZOFINGUE

Tous ceux qui voient passer les étudiants à casquette blanche ne se doutent pas que, derrière leurs chants parfois bruyants, il y a toute l'histoire d'une société suisse qui n'a pas cessé de fortifier l'union des confédérés de nos vingt-deux petites républiques sans jamais diminuer leur indépendance et leur personnalité.

C'est là ce que montrent avec l'autorité d'historiens compétents deux professeurs de l'Université de Lausanne, MM. Charles Gilliard et Louis Junod, dans leur histoire de « La Société de Zofingue » depuis sa fondation, en 1918, jusqu'à fin 1945 ; et la vie essentiellement patriotique de « Zofingue » est si intimement mêlée à l'histoire de la Suisse que raconter l'une, c'est raconter l'autre.

Né trop tôt pour être Zofingien, Alexandre Vinet a toujours regretté de n'avoir pas pu faire partie de cette société dont l'idéal paraissait si beau qu'il lui voua toujours une grande sympathie et qu'il a dit qu'elle « a fait plus pour le bien de la patrie suisse qu'on ne pouvait le prévoir et que plusieurs ne le supposent ». (2)

C'est dans le même esprit que Gonzalve Petitpierre, l'un des fondateurs de la section neuchâteloise, écrivait dans une lettre circulaire aux étudiants de Neuchâtel que « la Société de Zofingue a pour but d'établir un lien de fraternité entre les étudiants de tous les cantons suisses, de nourrir en eux l'amour de la patrie et de chercher tous les moyens de concourir au bien du pays ».

Dans cette nouvelle édition de l'histoire de la société de Zofingue, MM. Gilliard et Junod montrent qu'elle a atteint ce but : le bien de la patrie, rien de plus ; pas de propagande politique, pas d'exclusivisme, pas de démonstrations de partis ; sa neutralité doit être parfaite : Zofingue est une école libre de convictions libres.

Et dans son Histoire de la Suisse au XIXme siècle, qui est comme son testament politique, l'un de leurs prédécesseurs à la présidence de la Confédération, le Neuchâtelois Numa Droz, a pris soin de mentionner « la société de Zofingue qui devait exercer une influence si heureuse sur notre vie politique, en rapprochant notre jeunesse studieuse des cantons autour de la bannière fédérale ».

Nos deux historiens racontent qu'au jubilé cinquantenaire de 1868 à Zofingue, alors que Louis Grenier, les philosophes Ernest Naville et Charles Secrétan, Louis Vuillemin et Conrad Kern avaient pris la parole, « on entourait beaucoup le conseiller fédéral Victor Ruffy, ancien membre de la section vaudoise, non tant à cause de son rang que pour sa bonne grâce et la cordiale simplicité de son accueil ». A la place de Victor Ruffy, mettez le nom de Max Petitpierre, de la section neuchâteloise, et c'est tout à fait la même chose.

Sans doute, s'il n'est pas indispensable d'avoir été Zofingien pour être un bon citoyen et un bon magistrat, il faut reconnaître que, sous sa bannière rouge et blanche, Zofingue n'a jamais cessé et ne cessera jamais de grouper, en une large union, les étudiants de toute la Suisse dans un même amour de la patrie.

G. V.

(1) Charles Gilliard et Louis Junod : «La Société de Zofingue» (Librairie Payot).

(2) Biographie du poète Durand.

Les nouvelles applications de la transfusion du sang

Le plus grand centre de transfusion du sang en Angleterre — après celui de Londres — a été inauguré le mois dernier à Liverpool. Il répondra aux besoins de septante hôpitaux et d'une population de 3 millions et demi d'habitants du nord de l'Angleterre et du nord du pays de Galles. Il sera en mesure de faire, chaque jour, deux cents prises de sang de trente-cinq centilitres chacune.

Les hôpitaux anglais emploient maintenant plus de sang que pendant la guerre. La transfusion sauve chaque jour des quantités de vies humaines. Son emploi est souvent décisif dans les cas d'accident et de choc, mais c'est là une faible proportion de ses applications. On s'en sert avec succès dans les cas d'anémie, lors des accouchements, dans les opérations, comme aussi pour redonner des forces aux personnes opérées et aux convalescents.

On découvre constamment de nouveaux usages de la transfusion sanguine. Ainsi, une écume spéciale, formée de plasma de sang, peut être utilisée pour arrêter les hémorragies dans toutes les opérations où il serait imprudent d'essayer de ligaturer des vaisseaux sanguins ; cette méthode est des plus précieuses dans les opérations cérébrales et spinales, car les cellules nerveuses, une fois détruites, ne se reproduisent plus. Un autre extrait de plasma est employé dans les greffes de la peau, un autre encore est extrêmement efficace dans le traitement de certaines maladies telles que la rougeole.

Le lendemain de l'inauguration, Miss L.-E. Rickman communiquait au congrès de la Société de physiothérapie de Londres une nouvelle méthode de traitement des rhumatismes par la transfusion du sang. D'autre part, un médecin de Blackpool obtient de bons résultats en traitant ses malades par auto-transfusion, c'est-à-dire en leur injectant leur propre sang. Le sang est d'abord placé dans une éprouvette qu'on expose aux rayons ultra-violets d'une lampe, puis on l'administre au patient.

HÔTEL DE CHAUMONT

Salles diverses pour conférences noces et dîners de familles. Recommande ses repas soignés

CONDAMNÉ A MORT

C'est sans sourciller que le colonel général von Mackensen a accueilli le verdict de la cour de justice militaire de Rome. Mackensen, que l'on voit reconduit sous bonne garde à sa cellule, avait ordonné le massacre de trois cent trente-cinq Italiens.

Claire

CHEMISIER - SPÉCIALISTE

présente un magnifique choix de

CRAVATES en pure soie

naturelle

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. 7.20, deux pages de Rossini. 11 h., émission matinale. 12 h., causerie agricole. 12.10, disque champêtre. 12.15, musique légère. 12.29, l'heure. 12 30, musique populaire suisse. 12.45, inform. 12.55, ce soir, pour vous. 13 h. avec le sourire par Ruy-Blag. 13.05, romances américaines. 13.25, flûte et guitare. 13.30, sonate pour violon et piano. 16.59, l'heure. 17 h., concert par l'O. S. R. 18 h., sur les routes de l'Afrique noire. 18.15, disques. 18.25, Lieder de Schubert. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15, inform. 19.25, l'actualité scientifique. 19.45, les goûts réunis. 20.10, portraits hors cadre : Léonard de Vinci. 20.55, sonate d'Honegger. 21.25, le concert imprévu. 21.50, l'organisation de la paix. 22.10, le jazz authentique. 22.30, inform. 22.35, musique ancienne.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 11 h., émission matinale. 12.15, chansons. 12.40, le Radio-orchestre. 13.20, récital de violon. 13.35, chansons espagnoles. 17 h., concert (Sottens). 18.20, musique anglaise. 19 h., mélodies aimées. 19.55, sérénade. 20.20, concert varié. 21.40, disques. 22.05, sonate de Beethoven. 22.25, musique symphonique de Schubert.

CARNET DU JOUR

Université (Aula): 20 h. 15. 3me conférence universitaire : « La condition humaine »

Théâtre : 20 h. 30. « Le grand patron » (7me spectacle de l'abonnement).

CINÉMAS

Palace : 20 h. 30. Sortilèges.
Rex : 20 h. 30 Le grand mensonge.
Studio : 20 h. 30. Laura.
Apollo : 20 h. 30. Les cloches de Sainte-Marie.

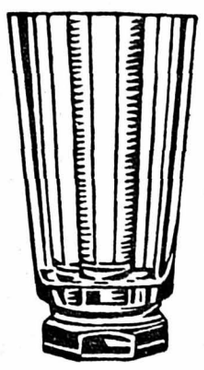

CRISTAL

LE CONNAISSEUR CHOISIT

ORREFORS SWEDEN

LA MARQUE DE RÉPUTATION MONDIALE

Limpidité - Sonorité - Goût parfait

Représentants exclusifs

SCHINZ MICHEL

Saint-Maurice 10, Neuchâtel

Bougies

(ne coulant pas
Fr. 1.70 net le paquet
MAGASIN E. MORTHIER

LANGEL SUCC. NEUCHATEL

Beau choix de cartes de visite

à prix avantageux au bureau du journal

Chaque pièce est traitée séparément, puis examinée par un spécialiste qui enlève les dernières taches

nettoyage chimique

DE TOUS VETEMENTS

Teinturerie modes

NEUCHATEL - MONRUZ

Rue Saint-Maurice 1
Parcs 75 - Monruz 82

Votre voyage de Nouvel an

Cinq jours à

MILAN

GENES

PORTOFINO

avec un spectacle à l'Opéra de la Scala, par l'Orient-Express, IIme classe Lausanne-Milan et car

du 29 décembre au 2 janvier

Fr. 140.— Scala et passeport compris

« *TOURISME POUR TOUS* »

Organisation économique de voyages de loisirs

LAUSANNE, case postale No 1101

Demandez-nous au plus tôt le programme, de même qu'au magasin de tabacs M. Suter-Cardinaux, place de la Gare-Centrale, Lausanne
Tél. 2 02 20. Nombre de places limité.

Notre grande spécialité:

Le sac à main

pour le voyage
pour les commissions
pour le sport
pour la ville
pour le soir

Venez le choisir chez

Guye Rosselet maroquinier

RUE DE LA TREILLE NEUCHATEL

Nous informons notre honorable clientèle que

LES MAISONS CI-DESSOUS OUVRIRONT leurs magasins les dimanches

15 et **22** décembre
de 14 à 18 heures

La veille de Noël et de Nouvel-an
fermeture à 19 heures

P. K. Z. (Burger Kehl & Cie S. A.)
A. FREY (Faubourg du Lac 2)
AUX ARMOURINS S. A.
AU LOUVRE (La Nouveauté S. A.)
AU SANS RIVAL
AUX 2 PASSAGES S. A.

à Neuchâtel

En décembre, du lundi au samedi, ouvert de 8 h. à 19 h.

Châtaignes I. a

1 kg. Fr. 0.75 + port

OSTINI GIUSEPPE
CLARO (Tessin)

Poussettes de poupée

Toujours très joli assortiment de poussettes de poupée

BIEDERMANN

Bassin 6, Neuchâtel ★

A vendre tout de suite beau et grand

potager à gaz

émaillé blanc. S'adresser : sellerie, Promenade-Noire 3, tél. 5 14 57 ou le soir après 19 heures, Evole 35, rez-de-chaussée à gauche, tél. 5 41 53.

A vendre deux

pneus d'auto

525×16. S'adresser à A. Erismann, Tél. 7.94 27, le Landeron.

Maison de santé de Préfargier

La direction informe les parents et amis de ses pensionnaires que la

Fête de Noël

de la maison de santé de Préfargier aura lieu le mardi 24 décembre.

Prière d'adresser les cadeaux et dons en espèces destinés aux malades jusqu'au 18 décembre, au plus tard, à la direction, avec l'indication exacte du destinataire.

N.-B. — Les paquets peuvent aussi être déposés à l'épicerie Zimmermann, à Neuchâtel, jusqu'au 18 décembre, au soir.

Nous sommes là

BIJOUTERIE ORFÈVRERIE HORLOGERIE

Heureux mariés

nous avons acheté nos alliances chez

Paff

PLACE PURRY, NEUCHATEL, TÉL. 5 15 81

Avis au public

Les magasins d'optique soussignés

seront fermés

LES DIMANCHES 15 ET 22 DÉCEMBRE

REYMOND & COMMINOT
MM. MARTIN LUTHER
ANDRÉ PERRET
JEAN DUVANEL

Les maisons de commerce ci-dessous

ouvriront leurs magasins

les dimanches 15 et 22 décembre

de 14 à 18 heures

Chapellerie Garcin, rue du Seyon 14
Guye-Prêtre, chemiserie-bonneterie-lingerie
Hess, fleuriste
Jika-Sports, Mme C. Knœpfler
Daniel Marthe, horlogerie-bijouterie Grand-Rue 3
M. Jeanneret, accordéons, Seyon 28
Chapellerie du Faucon A. Faist
Bickel & Cie, papeterie, place du Port
Studer, liqueurs-primeurs, Seyon 10
Jean Chesi, coutellerie, rue de Flandres-place du Marché
A la Bonne Maison, bonneterie, Seyon No 7a, à côté de la Migros
Sollberger & Co, porcelaine-cristaux, place du Marché
Robert-Tissot, Sports maison spécialisée, Saint-Maurice 5
Au Bon Marché, Saint-Honoré 8
Rabus, opticien diplômé, sous l'hôtel du Lac.
J. Bangerter, Aux Travailleurs, rue de Flandres.

Le bon épicier

Epicerie fine
ZIMMERMANN S. A.
NEUCHATEL
Tél. 5 26 51
VINS

LA MAISON DU CAFÉ

Stoppage artistique

Stoppage

en tous genres de tous vêtements

Mme LEIBUNDGUT

Seyon 8 — NEUCHATEL — Tél. 5 43 78

Expéditions à l'extérieur

Le spécialiste de la radio

Radio Mélody
L. Pomey Flandres 2 Neuchâtel

Réparation - Location - Vente
Echange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

Vélos

Une maison sérieuse
POUR L'ENTRETIEN DE VOS BICYCLETTES

G. CORDEY

Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Le combustible

Ls Guenat

Maillefer 19-20
NEUCHATEL

Tél. 5 25 17
CHARBONS - BOIS - TOURBE

Le menuisier

Menuiserie JÄMES SYDLER

travaux de bâtiments

ATELIER : Crêt-Taconnet 44
DOMICILE : Parcs 6 a
Tél. 5 41 68

Le serrurier

A. WOLF

FERRONNERIE D'ART

Tous travaux de serrurerie, soudure de tous métaux

FAHYS 17 Téléphone 5 46 65

Porcelaines

RÉPARATIONS - RÉNOVATIONS

Ne faites réparer vos objets d'art que par un spécialiste. Nous nous chargeons de toutes réparations sur objets en porcelaine, faïence, bois, cuir, bronze, étain et tous métaux.
ENVOIS AU DEHORS.

Dépôt : AU ROSEAU PENSANT
Temple-Neuf 15 Tél. 5 43 74

Bibliothèque circulante

Mme J. KUNZI Place des Halles 4

Beau choix de livres à des conditions avantageuses

20 c. par semaine et par livre
Nouvelles acquisitions 30 c. pour 3 jours — Abonnement.

Expéditions au dehors — Achat, vente, échange
TABACS - CIGARES - CARTES POSTALES

SOUS LES AUSPICES DE « PRO ARTE »

Musée de Fleurier

EXPOSITION DE TABLEAUX DE MAITRES FRANÇAIS et SUISSES DU XIXme ET DU XXme SIÈCLE

Ouverte jusqu'au 16 décembre, de 11 h. à 12 heures, 14 h. à 17 heures, 20 h. à 22 heures.
Dimanche dès 10 heures — Entrée libre

A Noël joyeux
Cadeaux heureux

Chemisiers d'hiver
Blouses habillées

Du choix, des prix dans la qualité

Guye-Prêtre

NEUCHATEL

Dans la plupart des localités voisines du chef-lieu

huit familles sur dix sont abonnées à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

A Neuchâtel même

neuf ménages sur dix

sont abonnés à ce journal

dont les pages d'annonces sont le vivant reflet de l'offre et de la demande

---

Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat S. A.

Communications entre la rive sud du lac de Neuchâtel et Neuchâtel, les jours de l'ouverture des grands magasins ci-dessus

8.25	12.50	dép.	Estavayer-le-Lac	arr.	—	20.25
8.55	13.20	»	Chevroux	dép.	—	19.55
9.20	13.45	»	Portalban	»	16.45	19.25
9.50	14.15	»	Cudrefin	»	16.20	19.00
10.20	14.45	arr.	Neuchâtel	dép.	15.50	18.35

Le service sera assuré, aux deux courses, par un grand bateau chauffé.

LA DIRECTION.

Les librairies et papeteries ci-dessous désignées

fermeront leurs magasins

les DIMANCHES après-midi 15 et 22 décembre :

Delachaux & Niestlé S.A.
Payot S. A.
Ph. Ramseyer
Papeterie des Terreaux
Mme M. Sandoz-Mollet

Des **Lunettes** et des reparations bien faites dans notre atelier
André Perret
Opticien
NEUCHATEL

POUR LES DÉCORATIONS DE NOËL :
Papiers et spécialités
Diamantine
Aventurine

PEINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN ÉCLUSE 15

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Comment la Suisse envisage de contrôler les dépenses des touristes anglais

LONDRES, 9. — Par le détour d'une information du correspondant de Berne du « Sunday Times », on apprend maintenant quelles sont les mesures envisagées du côté suisse pour mieux contrôler les dépenses des touristes anglais en Suisse Le plan qui sera appliqué avant Noël encore, englobe les propositions suivantes :

Tous les touristes anglais, une fois en possession de leur visa suisse, devront adresser une demande spéciale de monnaie suisse au bureau de contrôle monétaire suisse qui sera créé à Londres. Cette requête devra contenir des indications précises sur la durée et le lieu du séjour, ainsi que sur l'hôtel choisi. Pour les séjours dans les hôtels de premier rang, l'attribution entière de 75 livres sera accordée sans autres restrictions.

Pour les hôtels moins chers et les séjours de plus courte durée, les attributions prévues seront plus petites. Dans tous les cas, un tiers seulement de l'attribution totale pourra être changé en argent suisse, les deux autres tiers étant changés en bons d'hôtels qui seront acceptés comme moyen de paiement par tous les hôtels de la Suisse entière.

Le gouvernement suisse, qui finance le plan, ajoute le « Sunday Times », envisage de fixer le total des attributions de vacances à 3 millions de livres sterling pour la durée allant de la publication du plan jusqu'au 15 mars 1947. Les touristes qui auront déposé leur demande d'attribution des 75 livres habituelles avant la publication en question seront exemptés des restrictions prévues.

La correspondance de Berne du «Sunday Times» précise encore que le bureau de contrôle monétaire sera établi à la légation de Suisse.

On déclare à ce propos à la légation ne rien savoir de ce projet, mais que l'on envisage la création d'un bureau indépendant de la légation.

Dans leur zone d'occupation

Les Russes interdisent aux enfants de chanter des cantiques de Noël

SCHWERIN, 9 (Reuter). — Le service d'information britannique en Allemagne annonce que le chant de Noël « Sainte nuit » ne pourra plus être chanté dans des fêtes de Noël organisées à Schwerin, dans la zone russe, par les institutrices d'écoles frœbeliennes.

L'interdiction de ce chant, ainsi que du chant populaire « Voici Noël », a été édictée par l'office de la jeunesse de la ville. Au surplus, il est interdit aux maîtres et maîtresses de faire jouer des Noëls scéniques dans lesquels figurent des anges.

La « Norddeutsche Zeitung », organe du parti libéral démocratique paraissant à Schwerin, considère cette interdiction comme contraire à la tolérance *religieuse.*

L'effrayante puissance destructive de la nouvelle bombe atomique

SAINT-LOUIS (Etats-Unis), 9 (A.F.P.) — Les savants américains ont mis au point une bombe atomique infiniment plus puissante que celle d'Hiroshima, a déclaré M. Edwin Putzell, secrétaire-adjoint de la compagnie de produits chimiques « Monsanto Chemical ». Il a précisé que cette bombe possédait une puissance destructive égale à celle de deux millions de tonnes de trintoluène, et pouvait occasionner mille fois plus de dégâts que la bombe lancée à Hiroshima.

Vers le retrait de troupes anglaises du Japon

LONDRES, 9 (Reuter). — M. Herbert Morrison, a déclaré jeudi aux Communes que le gouvernement britannique envisageait de retirer un certain nombre de troupes britanniques du Japon, étant donné que la situation s'y est considérablement stabilisée, et surtout parce que la Grande-Bretagne est désireuse de diminuer le nombre des troupes qu'elle entretient à l'étranger. Le gouvernement britannique est en pourparlers à ce sujet avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Inde. Le général Mac Arthur, commandant en chef des forces américaines, a été mis au courant des intentions britanniques.

Aux Armourins S. A.

La soirée du personnel des grands magasins « Aux Armourins S. A. », devenue traditionnelle, se déroula samedi, 30 novembre, et obtint un succès sans précédent. Au cours de la partie officielle, le personnel remercia chaleureusement ses dirigeants de la belle allocation de Noël.

Les discours et les productions se succédèrent, trop rapidement au gré des spectateurs. Le clou de la soirée fut la revue « Fantaisie aux Armourins » qui déchaîna une tempête d'applaudissements. Il ne faut pas oublier de mentionner le récit du voyage en Amérique de M. Pierre Uhler qui tint en haleine ses auditrices et auditeurs par les faits extraordinaires qu'il relata d'une façon si intéressante.

Cette charmante soirée, qui resserre les liens entre employeurs et employés, se termina par la danse. Chacun en gardera un joyeux souvenir.

Voulez-vous acheter
UNE JOLIE CHEVALIÈRE OU BAGUE FANTAISIE ?
Avant de vous décider, visitez notre grand choix
H. Vuille bijoutier
Temple-Neuf 16 - Neuchâtel

Les travaux des « quatre » à New-York

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En Allemagne, il resterait selon le projet américain, 140,000 soldats des Etats-Unis, 140,000 soldats britanniques, 70,000 soldats français et 200,000 soldats soviétiques. L'U.R.S.S. pourrait laisser 20,000 hommes en Pologne pour assurer ses lignes de communications.

En Autriche, on maintiendrait 10,000 hommes de chacun des pays occupants: Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et U.R.S.S. Les Soviets pourraient maintenir 5000 hommes en Hongrie de même qu'en Roumanie.

Les Nations Unies vont-elles boycotter les produits alimentaires espagnols ?

LAKE-SUCCESS, 8 (A.F.P.). — M. Léon Jouhaux, délégué de la France à l'O.N.U., a déposé au sous-comité pour l'Espagne un projet de résolution demandant que toutes les nations cessent l'importation de produits alimentaires espagnols.

Autour du monde en quelques lignes

Un avion recherchant le submersible du port de TOULON a décelé des taches de gazoïl au sud-est de la presqu'île de Saint-Mandrier. Tout espoir de retrouver les survivants doit être abandonné.

En ANGLETERRE, un sous-marin a été abandonné par son équipage en raison du mauvais temps dans la Manche. Ce bateau, le « Truant », s'était particulièrement distingué durant la guerre.

En EGYPTE, le cabinet présidé par Sidky Pacha a démissionné.

En POLOGNE, des soldats anglais ont provoqué des incidents à Varsovie. Sept militaires britanniques ont été arrêtés par la police polonaise.

Aux ETATS-UNIS, M. Ernest Bevin, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, s'est longuement entretenu dimanche avec le président Truman.

En ESPAGNE, des bombes ont fait explosion dimanche au siège de la jeunesse espagnole, à Barcelone. D'autres explosions se sont produites à plusieurs endroits de la ville.

Attaque d'un train à main armée

En Haute-Marne des bandits s'emparent de 21 sacs postaux contenant de l'argent

PARIS, 9 (Reuter). — La police française recherche actuellement des voleurs qui, masqués et armés de revolvers, se sont emparés en plein jour de 21 sacs postaux contenant de grosses sommes d'argent. Ils ont menacé le personnel du train de faire sauter ce dernier s'il cherchait à les faire arrêter. Les bandits montèrent sur le train à Chaumont (Haute-Marne). Pendant que l'un d'eux maîtrisait l'homme de garde, ses complices faisaient main basse sur le courrier. Lorsqu'on découvrit le vol à la gare suivante, la police trouva un paquet portant ces mots :

Le travail honnête ne rapporte plus. Nous ne voulons pas être réduits à l'état de squelette. Nous sommes d'honnêtes Français que l'actuel régime d'injustice a transformés en gangsters.

Les bandits ont promis de réexpédier le courrier en gardant bien entendu l'argent qu'ils consacreront à l'achat de vivres.

Pas de savants allemands déportés en Angleterre

LONDRES, 9 (Reuter). — M. John Hynd, ministre chargé de l'administration de la zone britannique de l'occupation de l'Allemagne, a démenti, à la Chambre des communes, l'affirmation des journaux allemands selon laquelle les autorités britanniques ont déporté en Angleterre contre leur volonté un grand nombre de savants allemands. C'est absolument faux. Jamais la Grande-Bretagne ne déportera en Angleterre des ouvriers ou des savants contre leur volonté.

Petites nouvelles suisses

★ La municipalité de Berne et le Conseil d'Etat bernois envisagent l'agrandissement de la place d'aviation de Belpmoos, sans toutefois renoncer à d'autres plus grands projets.

★ Aux élections des juges au tribunal de Bâle, la liste bourgeoise a passé en bloc avec M. Staehlin (10,922), Nenner (10,882), nouveau, Jost (10,847), Lotz (10,729), nouveau, Stolz (10,661) et Laepple (10,609). Ont été battus MM. Buser (socialiste), sortant, et Weiss (parti du travail).

★ Une élection complémentaire au Conseil d'Etat a eu lieu dimanche dans le canton de Berne pour remplacer M. Grimm. Le candidat socialiste, M. Ernest Reinhardt, conseiller national, membre du Conseil communal de Berne, a été élu par 34,968 voix.

★ Le peuple tessinois a approuvé dimanche par 6127 voix contre 5350 la revision constitutionnelle qui autorise les communes de 300 à 1000 habitants à élire des conseillers communaux.

PALACE
Jeudi 12 décembre à 20 h. 30
UN SEUL GALA
TINO ROSSI
en chair et en os
dans ses plus grands succès
avec l'orchestre
JERRY THOMAS
et ses 12 solistes dans ses productions de jazz
Location à la caisse de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
Prix Fr. 2.20 à 6.60

LA VIE NATIONALE

UN RÉSULTAT ATTENDU

L'initiative des Indépendants pour le « droit au travail » repoussée à une forte majorité

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Dans la bataille pour le droit au travail, plus exactement au sujet du droit au travail, le peuple vient de gagner la première manche. Facile victoire, il est vrai, et que chacun pouvait prévoir, car l'initiative des indépendants, par son texte ambigu et contradictoire, était bien faite pour coaliser et les adversaires du principe et les partisans de ce même principe, mais ceux qui entendent l'appliquer avec un minimum de logique en commençant par supprimer la liberté du commerce et de l'industrie.

Néanmoins, certains résultats comme ceux de Zurich, Saint-Gall, Bâle, Argovie et Vaud montrent qu'un certain nombre d'ouvriers qui, dans la presse socialiste et popiste, lisent journellement les éloges de ce «droit au travail» conçu selon les formules de la « Suisse nouvelle » ont fait escorte aux troupes de M. Duttweiler. En revanche, la Suisse catholique, avec Neuchâtel et Genève — où d'ailleurs la participation a été des plus faibles — a fourni des majorités rejetantes massives. Même le Tessin, où le directeur de la Migros se vante d'avoir ranimé le tourisme et remis à flot tel ou tel chemin de fer de montagne, s'est montré d'une noire ingratitude ! Pour le reste, il est oiseux de vouloir longuement épiloguer. La véritable bataille se livrera dans quelques mois, lorsque le souverain devra se prononcer sur l'initiative socialiste. Les uns et les autres s'efforceront alors de secouer l'apathie de l'électeur et l'on ne se contentera sans doute pas d'un simple tract pour faire valoir ses idées et ses opinions.

Relevons cependant que le vote du 8 décembre indique, comme celui de février dernier, un raidissement populaire contre l'étatisme. Mais le véritable sentiment du peuple ne s'exprimera, répétons-le, que plus tard, lorsqu'on lui posera franchement la question.

G. P.

Les résultats dans le canton

District de Neuchâtel	Oui	Non
1. Neuchâtel	249	1308
2. Serrières	32	142
3. La Coudre	14	80
4. Hauterive	6	52
5. Saint-Blaise	12	137
6. Marin - Epagnier	7	48
7. Thielle - Wavre	3	32
8. Cornaux	7	48
9. Cressier	13	87
10. Enges	—	10
11. Le Landeron - Combes	12	137
12. Lignières	7	54
Total	362	2135
District de Boudry		
13. Boudry	12	110
14. Cortaillod	13	110
15. Colombier	14	195
16. Auvernier	20	103
17. Peseux	32	210
18. Corcelles - Cormondr.	11	155
19. Bôle	7	74
20. Rochefort	4	33
21. Brot-Dessous	—	19
22. Bevaix	10	112
23. Gorgier - Chez-le-Bart	15	92
24. Saint-Aubin - Sauges	7	78
25. Fresens	—	34
26. Montalchez	1	25
27. Vaumarcus - Vernéaz	1	23
Total	147	1373
District du Locle		
55. Le Locle	88	750
56. Les Brenets	7	111
57. Le Cerneux-Péquignot	6	47
58. La Brévine	5	99
59. Le Bémont	—	36
60. La Chaux-du-Milieu	4	52
61. Les Ponts-de-Martel	11	134
62. Brot-Plamboz	6	40
Total	127	1269
District du Val-de-Travers		
28. Môtiers	7	65
29. Couvet	46	206
30. Travers	12	109
31. Noiraigue	12	43
32. Boveresse	11	34
33. Fleurier	22	162
34. Buttes	8	84
35. La Côte-aux-Fées	6	72
36. Saint-Sulpice	6	35
37. Les Verrières	11	111
38. Les Bayards	4	61
Total	145	982
District du Val-de-Ruz		
39. Cernier	7	72
40. Chézard - St-Martin	5	65
41. Dombresson	5	54
42. Villiers	6	15
43. Le Pâquier	2	22
44. Savagnier	1	76
45. Fenin - Vilars - Saules	3	31
46. Fontaines	2	34
47. Engollon	—	9
48. Fontainemelon	8	54
49. Les Hauts-Geneveys	6	37
50. Boudevilliers	5	23
51. Valangin	7	38
52. Coffrane	4	33
53. Geneveys-s.-Coffrane	3	38
54. Montmollin	2	18
Total	66	619
District de la Chaux-de-Fonds		
63. La Chaux-de-Fonds	267	1586
64. Les Eplatures	15	45
65. Les Planchettes	2	21
66. La Sagne	8	77
Total	292	1729
Récapitulation :		
1. Neuchâtel	362	2135
2. Boudry	147	1373
3. Val-de-Travers	145	982
4. Val-de-Ruz	66	619
5. Le Locle	127	1269
6. La Chaux-de-Fonds	292	1729
Total général	1139	8107

Electeurs inscrits : 40,182.
Votants : 9246, soit : 23 %.

Les résultats en Suisse

	Oui	Non
Zurich	36942	79587
Berne	11436	70868
Lucerne	3376	24151
Uri	554	3547
Schwytz	785	7218
Obwald	195	2768
Nidwald	355	2403
Glaris	1159	4849
Zoug	607	3732
Fribourg	1452	19953
Soleure	4366	20223
Bâle-Ville	5080	16761
Bâle-Campagne	3434	9308
Schaffhouse	2511	9243
Appenzell (Ext.)	1741	7196
Appenzell (Int.)	136	1986
Saint-Gall	10882	43100
Grisons	3391	15182
Argovie	9241	52682
Thurgovie	4770	23205
Tessin	1781	10703
Vaud	15946	62026
Valais	1482	13763
Neuchâtel	1139	8107
Genève	1239	11765
Total	124000	524336

Participation au scrutin : 54 %.

Deux initiatives repoussées par les électeurs bâlois. — BALE, 8. Les deux initiatives de Bâle-Ville ont été repoussées dimanche. La participation au scrutin a été environ de 40 %. L'initiative dite des dentistes (qui autorise les mécaniciens à faire des travaux de prothèses dentaires sans avoir subi un examen) a été rejetée par 14,855 voix contre 6356.

L'initiative du parti du travail tendant à verser une solde d'honneur a été repoussée par 12,614 voix contre 8894.

Sauvage agression à Vevey. — VEVEY, 9. — Samedi, à 20 h. 45, M. Guignard, horloger, habitant à l'avenue du Léman, à Vevey, travaillant dans son atelier, a été surpris par un individu masqué qui, sous la menace d'un revolver, l'obligea à lui remettre l'argent contenu dans le coffre-fort et des bijoux pour plus de 10,000 fr. La victime, ligotée sur une chaise, fut trouvée à 23 heures par son fils.

Le baptême à Cointrin du premier quadrimoteur acquis par la Swissair

GENÈVE, 8. — De nombreuses personnalités ont assisté dimanche, à l'aérodrome de Cointrin, au baptême du Douglas H.B. — I.L.A., le premier quadrimoteur de la Swissair, arrivé le 24 novembre dernier, après avoir couvert sans escale le parcours New-York-Genève.

Le Conseil fédéral était représenté par le colonel Louis Clerc, chef de l'office fédéral de l'air, les P.T.T. par le directeur général M. Hess. On notait en outre la présence du président de la direction générale des C.F.F. M. W. Meile, du directeur général des douanes M. Robert Furrer, et du colonel divisionnaire Rihner, chef d'arme de l'aviation. Les gouvernements cantonaux de Bâle et de Zurich étaient également représentés, ainsi que les autorités cantonales et municipales vaudoises et genevoises.

Après que M. Alphonse Ehinger eut apporté, au nom du conseil d'administration de la Swissair qu'il préside, ses remerciements aux autorités genevoises pour l'intérêt qu'elles n'ont cessé de manifester pour tout ce qui a trait à l'aviation, Mme Casaï, la marraine de l'avion, baptisa ou nom de « Genève » le DC4 qui portera désormais les armoiries de la ville. Le vice-président du Conseil d'Etat, M. Louis Casaï, chef du département des travaux publics, parla au nom des autorités. Après la cérémonie, officiels et représentants de la presse furent invités à faire un vol à bord du « Genève ».

(Réd. — Nous publierons dans notre numéro de demain un reportage complet de ce vol de la presse romande.)

Un nouveau conseiller d'Etat genevois. — GENÈVE, 8. A l'élection complémentaire au Conseil d'Etat pour laquelle deux candidats étaient en présence, M. Jean Treina, député socialiste, a obtenu 7450 suffrages et M. Henri Deluche, commerçant, a recueilli 3376 voix. La participation au scrutin a été de 23 %.

Le nouvel élu, M. Jean Treina, qui est président de la section de Genève du parti socialiste suisse, est âgé de 47 ans. Il prendra la direction du département du commerce et de l'industrie.

KÉFOL
contre MAUX DE TÊTE
MIGRAINES
NÉVRALGIES
RHUMATISMES
DOULEURS
La boîte de 10 Poudres 1.80
Dans toutes les Pharmacies

Chronique régionale

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Après l'accident ferroviaire

La direction de la B.N. remercie la population

La direction du chemin de fer Berne-Neuchâtel a fait parvenir au Conseil communal de Saint-Blaise une lettre dans laquelle elle remercie la population du village pour l'aide spontanée qu'elle a portée aux sinistrés lors de la catastrophe ferroviaire du 26 novembre.

AUVERNIER

Un nouveau commissaire viticole

Le département de l'agriculture a nommé M. Paul Gay, viticulteur à Auvernier, aux fonctions de commissaire viticole en remplacement de M. Albert Lozeron, démissionnaire.

PESEUX

Un nouveau maître ramoneur

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Peseux a nommé en qualité de nouveau maître ramoneur, par suite de la démission du titulaire actuel, M. F. Egger, d'Auvernier, qui entrera en fonctions le 1er janvier 1947.

VAL-DE-TRAVERS

La neige

(c) A la fin de la semaine dernière, la neige est tombée au Val-de-Travers. Pour la première fois de l'automne, elle a pris pied dans le fond de la vallée. Sur les montagnes, la couche de neige atteint quelques centimètres.

FLEURIER

Vernissage d'une exposition

(c) Samedi après-midi a eu lieu, au musée de Fleurier, le vernissage de l'exposition de peinture placée sous les auspices de « Pro Arte » et qui comprend des œuvres des maîtres français et suisses des XIXme et XXme siècles. Nous aurons l'occasion de revenir prochainement sur cette très intéressante manifestation artistique.

LES BAYARDS

Mauvaise chute

(c) On ne saurait marcher avec assez de prudence quand la route est recouverte d'une couche de glace dissimulée par de la neige fraîche. Et cependant, malgré toutes les précautions, un aimable vieillard de notre village, M. Ernest Jeannin, a fait vendredi soir une mauvaise chute et s'est fracturé le pied droit. Recueilli par des voisins, il fut conduit le lendemain par son frère à Fleurier où il recevra les soins nécessaires.

TRAVERS

Imprudence d'enfant

(c) Samedi, rue de l'Ancienne-Poste, grâce au sang-froid du conducteur d'une automobile, un grave accident fut évité. Un enfant de 5 ans se jeta contre le véhicule — il s'en tira heureusement sans trop de mal.

« EXPRESSIONS » présente
ANDRÉ BARSACQ
demain soir mardi au THÉATRE, à 20 h. 30
Location : « AU MÉNESTREL »

Fiancés ! VOS ALLIANCES chez
J.-P. STAUFFER
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
NEUCHATEL - Saint-Honoré 12

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Augmentation du nombre des électeurs

(c) Pour la première fois depuis que la mère commune des Montagnes existe, le nombre des électeurs inscrits dans les registres électoraux a dépassé 4000 (4025 exactement !). Mais sur ce chiffre record, 800 seulement ont déposé dans les urnes 86 bulletins « oui » et 722 « non » et quelques bulletins nuls.

Pas de fumée sans feu

(c) Samedi soir, avant de se rendre à une fête familiale, un des locataires de l'immeuble Henry-Grandjean 2 avait mis du bois sécher autour de sa chaudière du chauffage central. Or, vers les 23 heures, à la sortie des cinémas, la fumée insolite qui sortait de cet appartement inquiéta un locataire, lequel avisa le poste de premiers secours. Entre temps, les locataires purent être atteints et se rendirent rapidement maîtres du feu. Par prudence, les agents s'étaient munis de leur matériel.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Explosion à la rue des Remparts

(c) Le bâtiment du Crédit foncier, à la rue des Remparts vient à peine d'être remis en état depuis l'explosion du 12 septembre, que les habitants du quartier sont de nouveau mis en émoi par une forte déflagration suivie d'un impressionnant bris de vitres.

Samedi matin, à 11 h. 15, le réservoir d'air comprimé du garage des Remparts faisait explosion. Les cinq vitrines et la porte vitrée volaient en miettes. A l'intérieur du garage, parois et vitres subissaient le même sort.

Deux voitures ont été abîmées par les éclats. Les dégâts sont importants et s'élèvent à plusieurs milliers de francs.

Il n'y a heureusement pas d'accident grave de personne. M. Comte, apprenti, domicilié à Treycovagnes, a une plaie au cuir chevelu. M. Schrag, ouvrier au garage, s'en tire avec quelques contusions aux jambes. M. L. Robellaz, charcutier, a été projeté dans la fosse à réparation. Il souffre de contusions à la poitrine.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 7 décembre. Température : Moyenne : 1,2; min : — 1,3 ; max. : 3,5. Baromètre : Moyenne: 715,0. Vent dominant : Direction : est ; force : faible. Etat du ciel : variable ; couvert le matin et le soir ; nuageux pendant la journée.

8 décembre. Température : Moyenne : 1,9 ; min. : 0,0 ; max. : 3,2. Baromètre : Moyenne : 707,6. Eau tombée : 8,5. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force: assez fort. Etat du ciel : variable ; très nuageux à couvert ; pluie et neige pendant la nuit et depuis 16 heures.

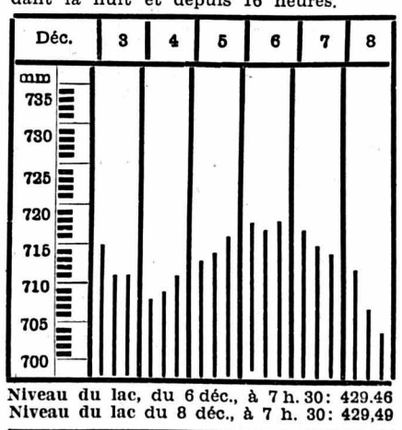

Niveau du lac, du 6 déc., à 7 h. 30: 429.46
Niveau du lac du 8 déc., à 7 h. 30: 429,49

Prévisions du temps : Encore des précipitations au cours de la nuit. En plaine, neige et pluie. Ensuite, légère baisse de la température. Vent soufflant en tempête d'abord du sud puis du sud-ouest et de l'ouest. Lundi, vent d'ouest, nébulosité variable ; quelques averses, surtout au début de la journée.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Une ferme détruite par un incendie

Le feu a détruit à Saint-Aubin (Fribourg), les écuries, la grange et les remises de la grande ferme de M. Albert Bavaud, agriculteur. Le bétail, composé d'une quinzaine de pièces, fut sauvé. Grâce à un mur mitoyen, le logement a été protégé. Les fourrages, le blé et le chédail sont complètement consumés. Les dégâts sont évalués à plus de 50,000 francs. Les causes du sinistre sont inconnues.

Communiqués

Conférence sur la mission actuelle du patronat

La Société neuchâteloise de science économique organise pour mercredi 11 décembre, à l'Aula de l'université, une conférence de M. André Coret, délégué général du Centre des jeunes patrons, de Paris, sur ce sujet : Mission actuelle du patronat.

Nous sommes persuadés que les auditeurs qui tiendront à entendre M. Coret nous parler d'un sujet particulièrement intéressant et actuel seront nombreux.

Troisième conférence universitaire

Où nous mène-t-on ? Qu'ont pensé de la condition humaine les sages les plus écoutés de ce monde. K. Marx considère l'homme comme le produit et le jouet des forces matérielles de la nature. Nietzsche le dit esclave d'un instinct de puissance qui le pousse à l'aventure. Sartre assure que l'homme « est de trop », condamné à une liberté dont il ne sait que faire.

L'Evangile donne raison à ces sages en déclarant l'homme incapable, par lui-même, d'aucun bien. Mais l'Evangile ajoute que la condition humaine peut changer, qu'un salut est offert.

AVIS TARDIFS

Université de Neuchâtel
Ce soir à 20 h. 15, à l'Aula
Troisième conférence universitaire
« La condition humaine »
par M. Jean-Daniel Burger,
professeur à la faculté de théologie
ENTRÉE LIBRE

Ed. Calame, architecte
Bureau fermé
samedi 7 et lundi 9 décembre
Dès mardi 10 décembre, nouvelle adresse :
1, faubourg de l'Hôpital

CE SOIR
Café des Alpes, dès 20 heures
LOTO
du Young Sprinters H. C.
Lièvres - Canards - Lapins
Poulets - Filets garnis

LOTO Mardi au Cercle libéral

Grande salle de Peseux
Rideau à 20 heures
CE SOIR
3me et irrévocablement dernière représentation des soirées scolaires
données par les élèves des classes de Peseux
A la sortie, correspondance pour le dernier train direction Vauseyon-Neuchâtel

Notre
sac à commissions
31.50
BIEDERMANN
Neuchâtel

AULA DE L'UNIVERSITÉ
Vendredi 13 décembre
à 20 h. 15
CONFÉRENCE
Willy Prestre
Sujet : L'Avenir par les pistes
Willy Prestre, à travers ses expériences américaines dans l'armée, chez les chercheurs d'or, les cow-boys, etc., nous mènera à la piste des hommes, dans l'avenir qui nous préoccupe tous.
Prix des places : Fr. 1.65, 2.20 et 2.75, réduction aux étudiants.
Location « Au Ménestrel », tél. 5 14 29.

Electricité
Pour vos étrennes voyez chez
Kuffer & Cie.
Saint-Honoré 5
Tél. 5 18 36
Ses chauffe-lits électriques

Venez bouquiner...
AU ROSEAU PENSANT
15, Temple-Neuf
Ventes - Achats

PHARMACIE F. TRIPET NEUCHATEL
VIN DU Dr LAURENT
tonique
et reconstituant
Prix du flacon :
Fr. 4.50
PHARMACIE
F. Tripet
Seyon 4, NEUCHATEL
Tél. 5 45 44

Laque ou revêtement ?
Telle est la question que tout skieur se pose à l'heure actuelle. SKIWA résoud ce problème en vous présentant la SEMELLE DE SAISON SKIWA
Cette nouvelle semelle réunit les avantages de la laque et du revêtement et constitue la solution idéale du problème si délicat du traitement de la surface de glissement des skis.
La semelle de saison SKIWA est si résistante qu'un seul traitement assure une protection parfaite pour la durée de l'hiver.
Pourtant, le nouveau revêtement SKIWA garde les mêmes qualités extraordinaires que la laque SKIWA.
Il est extrêmement rapide dans toutes les neiges. Grâce à son élasticité, il s'adapte à tous les mouvements du bois et constitue par sa granulosité microscopique une couche de fond sur laquelle tous les farts adhèrent.
La semelle de saison SKIWA, qui peut être appliquée à la maison par tout skieur, ne coûte que
frs. 8.25 pour un traitement qui dure tout l'hiver
frs. 12.— quand le travail est effectué par le marchand d'articles de sport.
SKIWA
Semelle de saison

Ceux qui n'emploient leurs skis qu'occasionnellement peuvent se contenter du petit flacon de SKIWA-Lack, mis en vente au prix de **frs. 3.50**
A. SUTTER MUNCHWILEN (THURGAU)

Tout nouvel abonné pour 1947 à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » recevra le journal gratuitement
dès aujourd'hui et jusqu'au 31 décembre 1947
Pour souscrire un abonnement, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de nous l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 5 c.
Détacher ici
Le soussigné s'abonne à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dès ce jour
* à fin janvier 1947 Fr. 2.10
* à fin mars 1947 Fr. 6.—
* à fin juin 1947 Fr. 12.—
* à fin décembre 1947 Fr. 24.—
* Biffer ce qui ne convient pas
(Le montant peut être versé sur notre compte postal IV. 178 jusqu'au 5 janvier 1947, passé cette date, il sera prélevé par remboursement postal.)
Signature : .....
Adresse complète : .....

Nouvelles sportives

Le seizième de finale de Coupe suisse

UNE SEULE SURPRISE :

La défaite de Bellinzone à Saint-Gall

Cantonal et Chaux-de-Fonds éliminés

Avec une aisance variable, les équipes considérées comme les plus fortes ont gagné hier leur qualification pour les quarts de finale. Sauf Bellinzone qui, après prolongation, il est vrai, a dû s'incliner devant une équipe de ligue nationale B, Saint-Gall.

Urania ayant été éliminé lors du tour précédent, il ne reste plus en compétition que dix équipes de ligue nationale A. En effet — outre Bellinzone — Young Boys et Cantonal ont dû baisser pavillon devant Granges et Lausanne-Sports. On remarquera la très sévère défaite subie par le club neuchâtelois à la Pontaise. Lausanne s'est-il ressaisi après deux matches nuls ? Ou, malgré l'introduction dans sa ligne d'attaque de l'entraîneur Ferrari, Cantonal continue-t-il à glisser ?

A lire le compte rendu de cette partie, on devra, hélas, se persuader que « rien ne va plus » depuis que nos deux arrières internationaux ne sont plus là pour donner confiance à l'équipe neuchâteloise.

A la Chaux-de-Fonds, les deux « mitrailleuses » que sont le club local et le F. C. Bâle ont semblé enrayées. C'est par le maigre résultat de 2 à 1 que l'équipe de ligue A s'est débarrassée du brillant « leader » de la ligue B. Fribourg, après une lutte serrée, a gagné contre International. Aarau a très nettement disposé de Zoug.

Les explications entre Zuricois ont été vives. Et c'est avec une toute petite avance que les équipes de série supérieure sortent victorieuses du double derby Red Star - Grasshoppers et Young Fellows - Zurich. A Lugano, la brillante équipe des « Bianconeri » a eu bien du mal à se défaire de Schaffhouse qui, évidemment, n'entendait pas traverser toute la Suisse pour aller se faire ridiculiser. A Berne, en revanche, Thoune n'est parvenu à résister honorablement qu'au cours de la 1re mi-temps. Les vaillants Italo-Lausannois n'ayant pas réussi à provoquer une nouvelle surprise, il reste en lice, après cette journée, cinq clubs de ligue nationale B. Ce qui fait quinze. Le seizième, c'est Olten, seul rescapé des séries inférieures.

Remarquons encore la coriace résistance de Schöftland face aux Biennois qui font trembler les plus forts de Suisse. Servette, contre Allschwill, et Locarno, contre Muhen. s'en sont donné à cœur-joie et ont obtenu les résultats les plus nets. Ainsi sont vengés les demi-échecs qu'avaient connus ces deux clubs devant... Malley et Sporting Lucerne.

Voici les résultats :

Lausanne - Cantonal	**6-0**
Young Boys - Granges	**1-3**
Ambrosiana - Nordstern	**0-4**
Allschwil - Servette	**0-7**
Fribourg - International	**4-3**
Chaux-de-Fonds - Bâle	**1-2**
Schöftland - Bienne	**3-4**
Berne - Thoune	**7-1**
Munen - Locarno	**2-12**
Young Fellows - Zurich	**1-0**
Aarau - Zoug	**5-0**
Red Star - Grasshoppers	**1-2**
Lugano - Schaffhouse	**2-1**
Lenzbourg - Olten	**0-3**
Saint-Gall - Bellinzone	**3-2**
Lucerne - Horgen	**5-0**
Première ligue	
Gardy - Renens	**1-1**
Biasca - Zofingue	**1-0**
Black Stars - Concordia	**2-2**
Sierre - Central	**2-2**
Nyon - Concordia	**2-1**
Etoile - Racing	**6-5**
Vevey - le Locle	**0-0**

Lausanne-Sports bat Cantonal 6 à 0 (4-0)

Je crois que si le onze du Lausanne-Sports avait vu le sort lui attribuer un adversaire de deuxième ou de troisième ligue, il aurait eu, peut-être, davantage de fil à retordre. En effet, il n'a pas fallu attendre cinq minutes pour s'apercevoir que Cantonal est, présentement, une équipe désemparée. La formation dans laquelle elle a livré bataille le prouve. Outre Gyger et Steffen, Sandoz ni Sydler n'étaient de la partie. Toutes ces absences ont créé un climat déprimant, une psychose de lassitude et, lâchons le mot, de défaite. Car comment expliquer autrement la piètre exhibition des Neuchâtelois qui, les premiers cette année, avaient contraint l'orgueilleux Lausanne-Sports à partager les points ?

Mais si Cantonal n'avait plus depuis longtemps de tireurs aux buts, pouvait-il compter au moins sur ses arrières internationaux. Hier, à la Pontaise, tout a été de travers. Toutefois c'est, en particulier, Luy qui est le responsable d'une si lourde défaite. L'absence de ses deux camarades habituels l'a frappé dans son moral. Il a été méconnaissable au début. Quand il s'est repris, il était trop tard. Les deux arrières attendent trop dans l'attaque de l'adversaire ; de plus, ils manquent de mobilité ; leurs interventions n'ont pas la sûreté désirable. Dans la ligne des demis, seul Frangi mérite une mention. Il suit les balles et lutte jusqu'au bout pour leur possession. En avant, ce fut piteux, la plupart du temps. L'attaque cantonalienne fut à peu près inexistante pendant la première mi-temps.

A la reprise, où Lausanne mit moins d'insistance, on vit tour à tour Ferrari puis l'inter-gauche filer à l'anglaise sans que, du reste, cela portât à conséquence, sauf d'animer davantage un combat dont le sort était réglé d'avance.

Facilité par tant de mollesse, d'incohérence et de stérilité, le vainqueur s'en donna à cœur-joie. On ne le jugera pourtant pas au vu de cette partie trop facile pour lui. Disons simplement qu'ayant mis au repos Aebi, Nicolic à l'aile gauche se montra entraîneur d'hommes incomparable. A son côté, Guhl comprit fort bien la plupart de ses intentions. Leurs autres camarades étant déchaînés, on leur doit une exhibition qui ne fit que mettre en lumière la carence des Neuchâtelois et donna de l'intérêt à une partie déséquilibrée au possible. Les deux derniers buts furent l'œuvre d'Eggimann — une reprise à 30 mètres — le plus beau de tous, et de Monnard, dont le travail fut récompensé, ce qui ne lui arrive pas toujours.

Arbitrage irréprochable, facilité par la correction des joueurs.

Le film de la partie

Les équipes se présentent dans la formation suivante :

Cantonal : Luy; Cattin, Bastardoz ; Perrenoud, Frangi, Gauthey ; Meyer, Unternährer, Guillaume, Ferrari, Schaer.

Lausanne-Sports : Hug ; Spagnoli, Bocquet ; Mathis, Eggimann, Werlen ; Monti, Guhl, Monnard, Maillard II, Nicolic.

Devant plus de 5000 spectateurs, sur un terrain lourd abondamment saupoudré de sciure dans la zone des buts, l'arbitre bernois Niederhauser donne le départ.

La partie se porte rapidement dans le camp neuchâtelois. A la 7me minute, passe de Nicolic à Monnard ; tir sec du centre avant lausannois, la balle termine sa course au fond des filets. Les Neuchâtelois sont dès lors pressés dans leurs derniers retranchements. Plusieurs descentes lausannoises échouent de peu. La supériorité locale est si manifeste que Hug, le gardien du Lausanne-Sports, touchera sa première balle après un quart d'heure seulement, sur remise en jeu, d'ailleurs.

On sent les Cantonaliens déconcertés ; même Luy, si habile d'habitude, renvoie des balles dans les pieds des demis lausannois.

A la 18me minute, Mathis lance Guhl, celui-ci dirige la balle sur Luy, lequel la lâche, et voilà le deuxième but pour Lausanne-Sports.

Les vaincus se réveillent un tant soit peu. Une passe intelligente de Ferrari à l'ailier droit crée un instant d'incertitude chez les défenseurs vaudois. Finalement, la balle s'en va dans les nuages. Lausanne redonne immédiatement de la vapeur. Le résultat ne se fait pas attendre : Pour la troisième fois Luy est surpris et ne peut maîtriser la balle que Guhl n'a plus qu'à pousser dans les buts.

Un corner pour Cantonal donne l'occasion d'un joli coup de tête de l'inter-gauche. Les Lausannois s'amusent, laissent sur place demis et arrières, les mystifient, car les deux ailiers lausannois, par des centres précis, ne laissent pas se démantibuler ce qui reste d'une défense aux abois. C'est ainsi qu'après avoir reçu en pleine figure une « pêche » de Nicolic, Luy capitule une quatrième fois. Luy se signale enfin en repoussant un boulet d'Eggimann. Suit un instant d'émotion. Cantonal se reprend, la balle arrive à deux mètres des buts lausannois où, semble-t-il, l'inter-gauche n'aurait eu qu'à la pousser dans les buts. Mais non, il tire dans les jambes de Bocquet. Il aura fallu attendre 44 minutes pour voir les Lausannois dans leurs petits souliers!

La seconde mi-temps

Ce combat inégal et sans grandeur reprend dans les mêmes conditions, c'est-à-dire à l'avantage de la suprématie vaudoise. A cette différence près, toutefois, que Luy ayant repris ses esprits (il arrêtera dorénavant moult essais perfides), les Lausannois donnant moins de gaz, les vaincus se ressaisissent enfin, les quarante-cinq dernières minutes seront plus partagées, oh ! très relativement. Quoi qu'il en soit, c'est durant cette période que le gardien neuchâtelois racheta une bonne part de ses bévues et que quelques ébauches d'attaques neuchâteloises laissèrent croire que les visiteurs sauveraient l'honneur. La défense lausannoise, malheureusement pour eux, ne montra aucune humeur à capituler. L'arbitre donna le signal d'arrêt de ce jeu de massacre alors que depuis un moment il neigeait sur le terrain.

B. V.

BALE BAT CHAUX-DE-FONDS 2 à 1

Les spectateurs très gâtés jusqu'ici n'ont pas craint le froid ni la bourrasque, et l'on comptait plus de 4000 personnes autour de la « cuvette » de la Charrière. Le terrain est recouvert de 10 cm. de neige « poudreuse », mais le fond est de glace, rendant instable l'équilibre des joueurs.

La très jeune équipe vedette de ligue B a été jugulée d'emblée par les puissants joueurs du Rhin qui ont recouru tout d'abord à la destruction systématique, par demis et arrières, alors que les cinq virtuoses de l'attaque ne mettaient pas longtemps à menacer Béguin très sérieusement.

Amey, souffrant, voit tous ses essais voués à l'échec: balles perdues, mauvaises passes, dribblings ratés ! Avec un chef de file aussi malheureux, la ligne d'avants, pourtant célèbre, de la Montagne ne réussit aucun mouvement offensif digne d'intérêt. Derrière, on ne surveille pas d'assez près les ailiers Wenk et Stœcklin, aussi les attaques déferlent-elles à un rythme jamais ralenti et c'est miracle que les jeunets Leschot, Guyot et Cie tiennent encore le coup ! Si la vaillance y est, que de maladresses par contre; les «Meuqueux» paraissent obnubilés par leurs adversaires, à qui ils expédient trop souvent leurs passes précipitées. Et c'est peut-être là le mot illustrant le mieux cette partie : précipitation dans le jeu des montagnards ; maîtrise au contraire des Bâlois qui lancent le ballon d'homme à homme avec adresse et, surtout, rapidité.

A aucun moment, au cours de la première mi-temps, on ne verra le gardien bâlois inquiété tant l'impossibilité de shooter des avants chaux-de-fonniers est flagrante devant les interventions dix fois plus rapide des Bâlois Grauer et Bopp. C'est un débordement de l'ailier Wenk qui vaudra le premier but. Béguin — et c'est là sa seule faute de la partie — tergiversant avant de foncer sur l'échappé qui envoie le ballon dans le but vide ! Mais disons tout de suite, et bien haut, que le portier chaux-de-fonnier a cent fois mérité des louanges par des interventions splendides, voire quasi miraculeuses !

~~~

Au cours de la seconde mi-temps, un vent furieux souleva des tourbillons de neige et c'était déjà méritoire de continuer de jouer! Plus et mieux encore qu'au début, Bâle resserra son étreinte, et ce fut au tour des montagnards de tricher quelque peu, accumulant des coups directs pour fouls ! Pourtant, vers la 8me minute, un foul contre Neury permet à Matthey d'expédier un excellent coup direct sous le but, le ballon renvoyé est remis en mêlée d'un vigoureux coup de tête de Kernen, et c'est finalement Amey qui le fera rouler au but.

Cette égalisation est comme un coup de fouet pour les Bâlois, qui poussent hardiment à l'attaque sous l'impulsion irrésistible de Vonthron ! Bientôt, on ne compte plus que trois avants chez les «Meuqueux», qui semblent chercher à maintenir le résultat acquis. Mais Bâle est trop fort et ne s'en laissera pas conter : ses assauts sont autant d'occasions pour Béguin déchaîné de méduser les habiles avants rhénans. Le onzième corner sera fatal aux Chaux-de-Fonniers ! Une reprise de volée de Bader ou Oberer perce le réseau dense des défenseurs et c'en est fait!

Béguin ravit plusieurs fois la balle aux avants bâlois qui le harcèlent sans cesse, un corner est obtenu en cette deuxième mi-temps : tiré au cordeau, il voit un vrai attroupement dans le but de Muller, qui est battu ; mais un arrière retient du corps... dans le but, paraît-il ! Cris, vociférations n'y peuvent rien changer, M. Wittwer refuse sa sanction, et Bâle gagne justement, mais combien péniblement, le droit d'aller de l'avant sur le chemin rocailleux de la Coupe !

A. Rt.

BOXE

Victoire de Cerdan à New-York

La nuit de vendredi à samedi, au Madison Square-Garden, à New-York, le boxeur français Cerdan a remporté sa première grande victoire sur sol américain en battant Georgie Abrams aux points.

Cerdan partait favori, les Américains accordant pour la première fois la cote à un boxeur européen. Cerdan, après ce match de début, pourra donc affronter le champion du monde des poids moyens Tony Zale.

Le quart de finale du Championnat suisse de gymnastique artistique

s'est disputé samedi à Neuchâtel

L'un des quarts de finale de cette compétition s'est déroulé samedi soir en notre ville. La grande salle de la Rotonde s'est avérée, une fois de plus, trop petite pour contenir tous ceux qui désiraient voir en action les gymnastes de classe sélectionnés. Cette soirée a tenu ce qu'elle promettait. Salle comble, organisation bien au point, une équipe de quatorze hommes décidés à défendre toutes leurs chances pour s'assurer une place dans la suite de ce grand match national, un travail de classe vraiment internationale pour nombre d'exercices présentés, tel est le bilan.

Ce fut un succès de plus à l'actif de l'« Ancienne » et de ses dévoués et compétents dirigeants : les Blanc, les Mentha, les Gerber, les Bourquin, les Baumann, les Rosselet et les Ruedin n'ont rien omis pour que la réussite soit complète.

Chargé d'ouvrir la soirée, M. B. Grandjean présenta les quatorze sélectionnés tous couronnés fédéraux ainsi que les trois juges désignés par le comité technique fédéral, donna les renseignements techniques utiles sur les épreuves, le mode de taxation et les principes sur lesquels les juges devaient baser leur décision.

~~~

Et le travail commença par les barres parallèles où Bach (Zurich) et Stalder (Lucerne) prirent résolument la tête avec respectivement 9,90 et 9,80. Wetzel (Berne), Rickart (Soleure), et Kilchenmann (Soleure) suivent de près avec un écart de 3 à 4 dizièmes de point. Vermeille (la Chaux-de-Fonds) et Lucy (Berne) ont une défaillance qui leur coûte deux points précieux.

Magnifique travail aux anneaux où chaque homme se distingue dans une combinaison élégante et sûre. La difficulté seule jouera un rôle pour le classement à cet engin, car on n'enregistre aucune faute très grave. Le jury, dont le chef n'est autre que le champion olympique des jeux de Paris en 1924, juste, mais exigeant et sévère, ne décerna aucune note en dessous de 9. Les plus brillants furent Stalder, Wetzel (Berne), Bach. Le Fleurisan Lüscher se distingua par un travail difficile et soigné.

Contrairement à l'habitude qui veut que le cheval d'arçons soit souvent la cause de défaillance ou de malchance qui coûtent cher dans semblable compétition, seuls deux hommes : Bürki (Bienne) et Vermeille, eurent des arrêts graves au cours de leur série, Tous les autres furent brillants, Stalder (9,90), Bach (9,90) et Aufranc (9,80) dominant par leur plus grande maîtrise.

Le travail à la barre fixe fut le bouquet final qui ne se décrit pas : il faut voir ces exercices de haute voltige où la force, la vitesse et l'audace montrent bien la maîtrise acquise par ces gymnastes. Ils se jouent des difficultés et il semble que les lois de la pesanteur n'existent plus pour eux.

Ici, tous les hommes donnèrent le maximum, et à part Lucy (Berne) qui fut à deux doigts d'un grave accident en « loupant » une prise, ils se classent à quelques dizièmes de point les uns des autres. Stalder encore se montra le plus fort.

Ce fut une magnifique démonstration de ce que peut produire un entraînement régulier et progressif, et des qualités que développe la gymnastique artistique : volonté, énergie, courage, persévérance, audace et maîtrise de soi.

Ces quatorze hommes furent fêtés comme il convenait par un public emballé, et ils reçurent, grâce à la générosité de quelques industriels et commerçants neuchâtelois, de magnifiques souvenirs de ce quart de finale.

Souhaitons obtenir une fois pour notre ville la finale de ce championnat.

B. GRANDJEAN.

Le classement est le suivant :

	Barres	Anneaux	Cheval	Reck	TOTAL
1. J. Stalder, Lucerne	9,80	9,90	9,90	9,90	39,50
2. W. Bach, Zurich	9,90	9,80	9,90	9,80	39,40
3. A. Aufranc, Madretsch	9,30	9,60	9,80	9,80	38,50
4. W. Leuenberger, Renan	9,40	9,60	9,50	9,40	37,90
(ex-aequo) O. Wetzel, Berne	9,50	9,80	9,10	9,50	37,90
6. H. Rickart, Soleure	9,50	9,70	8,75	9,70	37,65
7. W. Rudin, Lucerne	9,00	9,40	9,40	9,70	37,50
8. G. Kilchenmann, Soleure	9,60	9,40	8,75	9,70	37,45
9. M. Lüscher, Fleurier	9,00	9,50	9,50	9,40	37,40
10. H. Bürgisser, Zurich	8,75	9,60	9,40	9,50	37,25
11. Chs Bürki, Bienne	9,40	9,00	8,00	9,70	36,10
12. R. Steiger, Berne	8,25	9,00	9,00	9,50	35,75
13. R. Lucy, Berne	8,25	9,30	9,60	8,25	35,40
14. M. Vermeille, la Chaux-de-Fonds	8,00	9,40	8,00	9,40	34,80

Série de victoires suisses en hockey sur glace

Young Sprinters gagne à Milan

Samedi soir, au Palais des glaces, devant 4000 spectateurs, l'équipe neuchâteloise des Young Sprinters, a battu, après une partie acharnée le H. C. Milan par 9 à 7 (2-3, 3-3, 4-1). Reto Delnon a marqué à lui seul quatre buts, tandis que son frère Othmar en marquait trois et Tinembart deux.

Berne gagne à Paris

Samedi soir, au Palais de glace, à Paris, l'équipe du S. C. Berne rencontrait, en présence de 13.000 personnes, l'équipe du Racing-Club de France. Les Bernois ont réussi à gagner par 5 à 4.

Arosa gagne à la Haye

Le H. C. Arosa a poursuivi victorieusement sa tournée en Hollande, et a battu, samedi, le H. Y. C. Haagsche par 10 buts à 3.

Le championnat de ligue nationale

Rotweiss Bâle - C. P. Zurich 5-5 (1-2, 1-2, 3-1)

Grasshoppers - Montchoisi Lausanne 3-8 (0-2, 1-2, 2-4)

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

L'initiative concernant la neuvième année de scolarité obligatoire a recueilli 3128 signatures

L'initiative populaire tendant à ce que la neuvième année de scolarité, introduite à titre obligatoire dans le canton par la loi du 11 octobre 1943, soit supprimée comme telle et rendue facultative a recueilli 3128 signatures se répartissant comme suit :

District de Neuchâtel : 208 ; district de Boudry : 88 ; district du Val-de-Travers : 384 ; district du Val-de-Ruz : 261 ; district du Locle : 1104 ; district de la Chaux-de-Fonds : 1083.

Le referendum contre le crédit de deux millions pour la construction est lancé

Vendredi soir s'est constitué à Neuchâtel, sous la présidence de M. Sydney de Coulon, le comité référendaire contre l'arrêté du Grand Conseil fixant à 2 millions le crédit affecté au subventionnement de la construction. On sait que le Conseil d'Etat, qui proposait le chiffre d'un million, n'avait pas été suivi par les députés.

Le comité référendaire comprend des représentants de tous les partis nationaux et de toutes les régions du canton.

La collecte des signatures va commencer. Il en faut 3000 selon la loi. Le délai référendaire court jusqu'au 13 janvier.

Une caisse de retraite pour le personnel des œuvres et institutions de bienfaisance et d'utilité publique

La caisse de retraite pour le personnel des œuvres et institutions de bienfaisance et d'utilité publique, à l'étude depuis quelque temps et dont la presse a déjà parlé, a été fondée jeudi 5 décembre.

Due à l'initiative du comité de l'Association des œuvres et des travailleurs sociaux neuchâtelois, l'Association de prévoyance des sociétés et institutions sociales (A.P.S.I.S.) groupe les sociétés et institutions de bienfaisance et d'utilité publique qui désirent parer aux conséquences économiques de la vieillesse de leur personnel. Employeurs et employés participent à cette caisse de retraite.

Un comité composé de cinq membres et présidé par M. Camille Brandt, conseiller l'Etat, a été nommé. La gérance de la caisse de retraite a été confiée à l'Office social neuchâtelois.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 6 décembre, le Conseil d'Etat a autorisé MM. Hans Wulser, de Zurich, et Joseph Rickli, de Zurich, à pratiquer dans le canton en qualité d'orthopédistes.

Il a validé l'élection du 21 novembre 1946, de M. Paul-André Girard au Conseil général de la commune de Savagnier et celle du 22 novembre 1946, de MM. Roland Hämmerli et Eugène Colomb, au Conseil général de la commune de Cressier.

Il a proclamé député au Grand Conseil pour le collège du Val-de-Travers, M. Paul Moret, bûcheron, domicilié aux Verrières, présenté par le parti ouvrier et populaire neuchâtelois, en remplacement de M. Georges Leuba, démissionnaire.

Neige et pluie

La neige est tombée hier sans discontinuer sur les sommets du Jura. Il neigeait encore cette nuit.

A la Vue-des-Alpes, les quelque dix centimètres de neige qui recouvraient la chaussée n'ont pas empêché la circulation des automobiles. Tous les automobilistes, du reste, avaient pris la précaution de munir de chaînes les roues arrière de leurs voitures.

A Tête-de-Ran, la couche atteignait, hier soir, trente centimètres, une neige poudreuse excellente pour le ski qu'ont pratiqué, déjà pendant la journée, plusieurs fervents de ce sport d'hiver.

Les flocons ont aussi fait leur apparition vers la fin de l'après-midi dans le Vignoble. Fortement mêlée à la pluie, ils n'ont que contribué à former des fondrières sur les routes et dans les rues de la ville.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

« Monsieur, y z'ont trouvé Rognon... »

Les soirées scolaires de Peseux ont évidemment mis en effervescence tous les enfants du village et le moins que l'on puisse dire c'est que tous les gosses avaient les nerfs tendus quelques heures avant le spectacle. Témoin ce petit fait :

Un membre des autorités scolaires entre dans la loge réservée à la classe enfantine quelques minutes avant le lever du rideau, pensant trouver ces acteurs en herbe excités, répétant en costume pour une dernière fois tel ou tel pas, telle ou telle entrée.

Nullement, les enfants étaient calmes et réconfortés, car, voyant entrer dans leur loge le personnage en question, ils s'écrièrent ensemble :

« Vous savez, Monsieur, y z'ont trouvé Rognon... »

Quelques secondes plus tard le marteau frappait le plancher, le rideau se levait et les gosses apparaissaient sur scène dans une ronde qui eut l'honneur du bis et représentant les quatre saisons.

Une heureuse innovation : la Bibliothèque du cinéma

Sous les auspices de la Guilde du film, du Cercle neuchâtelois du film documentaire et du Club neuchâtelois des ciné-amateurs, vient de se créer à Neuchâtel une Bibliothèque du cinéma. Cette institution se propose de mettre à la disposition des lecteurs que la question intéresse les ouvrages les plus importants qui se publient tant dans le domaine du cinéma professionnel que dans celui du cinéma d'amateurs.

MM. André Bovet et Jean Borel, à qui Neuchâtel doit cette heureuse initiative, ont déjà réuni un certain nombre de volumes qui sont déposés à la Bibliothèque de la ville.

La Bibliothèque du cinéma s'efforce d'offrir une documentation aussi complète que possible pour chaque domaine particulier de la cinématographie : domaine artistique, domaine industriel, domaine commercial, histoire, esthétique, technique, critique, documentaire, enseignement, domaine juridique, etc. Pourront être consultées en outre quelques revues artistiques et techniques dont la lecture, nous n'en doutons pas, sera très appréciée du public neuchâtelois.

Un automobiliste fauche une borne

Hier soir, par suite de l'état glissant de la route, un automobiliste de la Chaux-de-Fonds a fauché une borne près de la Banque cantonale.

L'ARRESTATION DU CAMBRIOLEUR ROGNON

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Premières confidences de Rognon

En attendant que tous les agents en patrouille soient rassemblés, Rognon fut interrogé par ceux qui se trouvaient là. Il révéla bien des détails intéressants et pittoresques de sa vie aventureuse depuis sa fuite de Portalban.

Ainsi, il était en train de se creuser un terrier dans les gorges du Seyon, où il comptait passer l'hiver puis, au printemps, s'enfuir en France. « C'était le fin moment qu'on m'arrête, dit-il, on ne m'aurait plus trouvé dans les chalets. »

Comme un agent lui demandait s'il n'avait pas deux paires de souliers, Rognon répondit : « Ah ! oui, mes souliers militaires sont encore au chalet Haller, derrière la baignoire ».

Lorsqu'il fut dérangé au chalet de Merveilleux, Rognon se préparait à se raser, preuve que chez lui la coquetterie ne perdait pas ses droits. Il déclara encore qu'il était très heureux de s'être fait prendre par des civils et surtout par un camarade de service plutôt que par des gendarmes ! Il y avait longtemps déjà qu'il avait aussi songé à se rendre, mais au dernier moment, il hésitait toujours et finalement s'en remettait à sa bonne étoile pour jouir encore quelque temps de sa liberté. Dès qu'il jugea inutile de continuer à fuir, il se laissa docilement emmener par les Chaumonniers, puis par les agents. Il ne fut même pas menotté, ainsi qu'on l'a dit, pour descendre à Neuchâtel.

Il reste l'impression que Rognon n'est pas un malfaiteur ordinaire et qu'il n'aurait en tout cas pas fait usage de ses armes contre un être humain.

Détail piquant, pour terminer. Rognon ne buvait et ne fumait pas. Quoique l'occasion ne lui aurait pas manqué de déboucher quelques bonnes bouteilles dans les différents « domiciles », il n'en a jamais touché une. Il était seulement porteur d'un litre de rhum, à peine entamé, avec lequel il se préparait des grogs.

Notre population sera tout de même soulagée de ne plus sentir cet « outsider » rôder dans nos parages.

La chasse à l'homme dans la région d'Enges

Notre correspondant d'Enges nous écrit :

Vendredi, dès le début de l'après-midi, notre localité connut une animation inusitée. En effet, de nombreux gendarmes en civil parcouraient la région en tous sens. Ces policiers circulaient activement soit à pied, soit à bicyclette, à motocyclette ou en « jeep ». Ils avaient reçu l'ordre de rechercher et d'appréhender le trop réputé cambrioleur qu'est Rognon. Certains indices avaient permis d'établir que l'auteur d'un très récent cambriolage commis à Chaumont était Rognon. Un chien policier travaillait en collaboration avec les forces de police. Les recherches ont été rendues plus difficiles par le fait que Rognon connaissait bien la région ; il était venu à Lordel, il y a plusieurs années.

Nous avons vu nos gendarmes à l'œuvre et nous ne pouvons que les féliciter de leur flair et de leur endurance. Certains d'entre eux ont parcouru les forêts en tous sens, battant les fourrés durant tout l'après-midi, ou sont restés à l'affût de longues minutes par un froid très vif. Des patrouilles de nuit ont aussi été effectuées et bien avant le jour, les traces de policiers pouvaient être relevées autour de certaine maison susceptible de servir d'abri au malfaiteur. Des traces, passant à proximité de la Combe-d'Enges, ont été identifiées comme étant celles du cambrioleur en question, et ce dernier avait, depuis quelques jours, établi ses quartiers dans deux chalets situés à proximité de la Combe-d'Enges. On connaît la fin de son aventure et son arrestation à Chaumont samedi matin.

Chacun se sentira rassuré d'apprendre que ce malfaiteur est enfin sous les verrous, ce qui mettra un point final à cette série de cambriolages. Notons que Rognon avait déjà donné du fil à retordre à nos gendarmes, il y a quelques jours. Une chasse à l'homme avait été organisée dans les gorges du Seyon, mais sans donner de résultat.

Des roseaux de Portalban aux forêts de Chaumont par les cols de la Gruyère

Depuis qu'il avait quitté son campement lacustre dans les roseaux, entre Chevroux et Portalban, qu'était devenu Rognon ?

Il s'était rendu tout d'abord dans la région du col de Bellegarde qu'il connaissait bien grâce au service militaire qu'il avait accompli dans les environs de Charmey. Puis, escaladant les crêtes de la Gruyère, il a gagné Grandvillard où il a séjourné une quinzaine, côté Vanil-Noir, au lieu dit « Praz-Romaz ». De là, il a fait une incursion en pays vaudois ; par le col de Chaude, il s'est rendu à Villeneuve où il a volé un vélo. Après son séjour à Grandvillard, Rognon est revenu à pied jusqu'à Courtepin. Puis à Morat. Puis à Sugiez où il a cambriolé la gare. Puis à Cudrefin. Puis dans les gorges du Seyon. Puis, enfin, dans la région de Chaumont. Il avait, paraît-il, le « mal du pays » !

Quels sont ses méfaits ?

Son premier vol date de janvier 1942. Rognon avait dérobé dans un bazar de Neuchâtel des accessoires de train électrique ! Cela donne une première indication sur la mentalité de ce bizarre personnage. Par bien des traits, c'est un enfant. Dans les chalets où il passait, il a toujours marqué son intérêt pour les jeux de construction. Il ne pouvait pas voir un « Meccano » sans monter une grue ou un châssis d'automobile ! A Chaumont encore, dans le chalet Haller, il s'est amusé avec un train mécanique et c'est à cet indice que la police a pu identifier Rognon à coup sûr.

A la pointe du Grain, à Colombier, sur la rive sud du lac, dans les cantons de Fribourg et de Vaud, puis dans la région de Chaumont, Rognon a dû pénétrer dans une quarantaine de chalets au total. On a déjà dit que ce qu'il volait était presque toujours inattendu. Il avait trouvé un système pour ouvrir les volets sans les faire sauter. Une fois le volet ouvert, il cassait la fenêtre, entrait, refermait le volet de l'intérieur et pouvait s'installer sans être inquiété.

Outre une série de sept ou huit bicyclettes, il a volé plusieurs bateaux, soit pour y installer ses quartiers, soit pour les laisser voguer à l'aventure et brouiller les pistes.

Encore un détail : il se ravitaillait souvent en visitant des vagons en stationnement dans les gares. C'est ce qu'il a fait notamment à Marin, à Anet et à Champion.

Un attirail complet de campeur

Rognon, qui est loin d'être sot, aurait pu devenir un habile ouvrier s'il n'avait pas — pour Dieu sait quel motif — résolu de « vivre sa vie » et de s'organiser en vue de l'aventure à tout prix. Né en 1918, il est resté très enfantin dans ses agissements. Hier, alors qu'on l'interrogeait à la sûreté, nous avons eu l'occasion de jeter les yeux sur son « barda ». C'est à peu près celui d'un touriste qui, pendant les vacances, s'en va camper. Willy Rognon s'était affublé, samedi en tout cas, d'habits de boy-scout. Une marmite bien noircie ne le quittait pas. Il portait des provisions en quantité : des macaronis, des « saucisses de soupe », du « Nescafé », du pain, beaucoup de chocolat, des conserves, etc. Il s'était muni d'une cartouche de pansements, de canifs, de peignes, d'allumettes, d'un sifflet, des ficelles, une boussole et de toutes sortes d'objets hétéroclites. Un petit pistolet et une hache étaient les deux seuls instruments que l'on ne s'attend pas à voir en possession d'un simple campeur.

Quant au coutelas, tous les éclaireurs en ont un. Ne serait-ce que pour couper du petit bois !

Quand Neuchâtel reçoit Paris

Une soirée de cabaret avec SUZY SOLIDOR et Georges-André MARTIN

Le public neuchâtelois était-il dérouté vendredi soir devant ce genre de spectacle si particulier ? On ne saurait lui en vouloir, d'ailleurs. Le spectacle de cabaret est malheureusement trop rare chez nous.

Nous étions un peu peinés que Suzy Solidor ait dû faire les frais de cette leçon. Elle l'était beaucoup moins que nous, à vrai dire. Dans une niche de « L'Escale », où nous avons passé quelques bons moments avec eux, Suzy Solidor et Georges-André Martin nous ont décrit leur impression de la soirée. Ce n'était pas la déception qu'il arrive d'éprouver au cours de certaines tournées quand le public ne comprend pas ou qu'il n'écoute rien. Les artistes ont trouvé le public attentif, mais ils ont senti qu'il ne savait qu'imparfaitement leur exprimer les sentiments de gratitude qu'il éprouvait à leur égard.

Pour nous, ils ont évoqué l'image du cabaret parisien où cent quinze portraits de « Suzy » donnent déjà toute une ambiance. Ces cent quinze peintres de toutes les nationalités que la fille de l'océan, la blonde Suzy à la voix chaude et mélancolique, au geste simple et parlant, avait inspirés, lui ont laissé des chefs-d'œuvre qui font sa fierté. « La sirène », comme on l'a appelée, ou encore la « Petite-fille du corsaire », chante sa Bretagne natale, avec ses filles et ses marins, et il s'en dégage une poésie très sûre. Et puis elle raconte des histoires ; de toutes petites histoires, qui, d'une fine touche, nous esquissent tout un tableau. Par exemple, celle de ce petit garçon resté seul dans une basse-cour où se pavane (comme il se doit) un paon. Au moment où celui-ci se décide à faire la roue, l'enfant accourt vers sa mère : « Maman, maman, viens vite voir le poulet qui fleurit ! » Puis des poèmes merveilleux de Vildrac ou de Cocteau.

Et toujours, Suzy Solidor parle avec son public, cherche à trouver le chemin des cœurs. Sûrement qu'elle l'a trouvé. Même si les rires ont été difficiles à se frayer un passage tout indiqué. Même si les mains ont été réticentes à frapper des applaudissements mérités.

Georges-André Martin a un numéro merveilleux : il danse avec les mains tous les pas classiques ou modernes. Ses deux doigts « chaussés » de bottes russes, de souliers à claquettes ou d'espadrilles de ballerine expriment avec précision et dans leurs plus infimes nuances les caractéristiques des diverses danses. Ses histoires, sur le ton pince-sans-rire, sont dépouillées de toute fioriture. Elles sont lâchées et éclatent alors que, déjà, le diseur en a commencé une autre. Histoires belges, histoires anglaises, histoires américaines, étaient bien toutes — dans les détails et par le fond — très typiques des mentalités qu'elles raillaient.

Ne nous en veuillez pas, Suzy Solidor, Georges-André Martin, ni vous Jeannine Remignard, excellente accompagnatrice ! Quand vous reviendrez, Neuchâtel saura recevoir Paris comme si tous les Neuchâtelois passaient leurs soirées à Montmartre ! A. R.

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
Rédacteur responsable: René Braichet

Au tribunal correctionnel de Neuchâtel

Samedi matin, le tribunal correctionnel du district a siégé à l'hôtel de ville de Neuchâtel. M. Raymond Jeanprêtre présidait les débats, assisté de MM. Jean Liniger, de Neuchâtel, et Edmond Humbel, de Saint-Blaise. M. A. Zimmermann fonctionnait comme greffier.

~~~

Marcel Gerber avait fait l'acquisition d'une machine à écrire. C'est en vain que le commerçant qui la lui avait livrée essaya, à plusieurs reprises, d'obtenir le payement de sa facture. De même, pour une montre, un autre plaignant a dû renoncer à se voir payé car Gerber a disparu. Il était en pension dans une honorable famille de Neuchâtel, ce qui, certainement, a contribué à augmenter la confiance que tout le monde mettait en lui. Mais ce qui ne l'a pas empêché d'en abuser, laissant son hôtesse comme ses fournisseurs dans l'obligation d'en appeler à la justice. On a dit que Gerber avait passé en France. On ne sait, à vrai dire, pas de façon sûre où il est. Car si on l'avait su, ce n'est pas en son absence que le tribunal l'aurait condamné à quatre mois d'emprisonnement pour abus de confiance et filouterie d'auberge ! Il reviendra peut-être puisqu'il a emporté les deux clefs de la chambre qu'il avait louée.

~~~

Donnant raison à la locution *homo homini lupus est* et, par là-même, donnant un démenti à l'expression « les loups ne se mangent pas entre eux, L. D. a volé un de ses camarades, pilier de tribunal comme lui. Alors que les deux compères se trouvaient ensemble à Neuchâtel, D. réussit à subtiliser un grand panier où son « ami » avait mis tout son avoir : des vêtements et effets divers. Pour comble de malchance, D. a été, à son tour, victime d'un vol indigne ! Ayant déposé son butin dans le hall de la gare de la Chaux-de-Fonds, il ne le retrouva plus un instant plus tard. Lors de l'interrogatoire, D. a confessé qu'il n'avait pas osé déposer plainte à son tour ! Pour le surplus, après bien des réticences, il a fini par avouer.

Comme son casier judiciaire est impressionnant, L. D. est condamné à deux mois d'emprisonnement plus les frais.

~~~

Marié et père de famille, G. M., âgé d'une soixantaine d'années, est accusé d'attentats à la pudeur envers des enfants et, subsidiairement, d'outrage public à la pudeur. Les faits ne sont pas contestés.

M. se trouve d'ailleurs être récidiviste. Mais il y a douze ans qu'il se conduisait correctement et, d'autre part, il a été victime d'une certaine provocation. C'est pour cela qu'il a évité de comparaître en Cour d'assises et qu'il a été l'objet d'une certaine clémence en dépit de la gravité de ses actes.

Le tribunal correctionnel l'a condamné à six mois d'emprisonnement moins 44 jours de préventive et aux frais s'élevant à 252 fr. 70. A. R.

Noces d'or à la Coudre

Entourés de leur famille, M. et Mme François Loosli-Burki ont fêté hier l'anniversaire le leurs cinquante ans de mariage. Un culte fut célébré dans leur maison à Sainte-Hélène et une délégation de la paroisse de Saint-Blaise, accompagnée d'un petit chœur mixte de la Coudre-Monruz, apporta les vœux de l'Eglise à M. Loosli qui fut longtemps un ancien dévoué.

L'Observatoire enregistre un tremblement de terre

Le foyer se trouve près de Porrentruy

Le sismographe de l'Observatoire de Neuchâtel a enregistré le 6 décembre, à 17 h. 28 min. 28 sec. un faible tremblement de terre dont le foyer se trouve à 45 km., probablement dans la direction nord, c'est-à-dire un peu à l'ouest de Porrentruy.

A CHAUMONT

Des skieurs ont déjà chaussé leurs « lattes »

(c) Malgré la couche de neige encore bien mince, plusieurs skieurs ont chaussé leurs «lattes» et pris leurs ébats dans les champs de Chaumont durant la journée de dimanche.

Il faut les féliciter de leur courage car le temps n'était guère beau et dans l'après-midi une véritable tourmente de neige se déchaîna.

La couche de neige s'en trouve bien augmentée. Elle est sèche et poudreuse et fera la joie des fervents du ski ces prochains jours.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en sixième page.)

Seigneur, écoute ma requête et que mon cri vienne jusqu'à toi !
Ps. CII, 2.

Monsieur et Madame Gaston Blanc-Virchaux, à Bâle ;
Mademoiselle Ruth-Yvonne Blanc, à Colombier ;
Monsieur Jean-François Blanc, à Lausanne ;
Monsieur Pierre-Yves Blanc, à Bâle ;
Mademoiselle Hélène Blanc, à Travers ;
Monsieur Henri Blanc, à Travers ;
la famille de Monsieur Alphonse Blanc, à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel ;
la famille de Monsieur Louis Blanc, à Travers ;
Mesdames Markwalder et Huguenin, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur de Battisti-Huguenin, en France,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur René BLANC
organiste

leur cher frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui, après une longue maladie, à l'âge de 50 ans.

Neuchâtel, le 7 décembre 1946.

C'est moi, l'Eternel ton Dieu, qui te prends par la main et qui te dis : « Ne crains point, je suis ton aide. » Esaïe XLI, 13.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès, Neuchâtel.

L'ensevelissement aura lieu mardi 10 décembre, à 14 heures, à Peseux.

Culte au temple de Peseux, à 14 heures.

Le comité de la *Société fraternelle de prévoyance, section de Corcelles-Cormondrèche* a le pénible devoir d'aviser ses membres du décès de

Monsieur René BLANC

membre de la section et les prie d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu mardi 10 décembre, à 14 heures, au temple de Peseux.

Monsieur Humbert Miorini ;
Mademoiselle Sylvia Miorini ;
Madame et Monsieur André Miorini, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Emmanuel Broghammer, à Marseille ;
Madame Caroline Miorini, à Neuchâtel ;
Mesdames Bühl, à Yakubonis, aux U.S.A.,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur chère épouse, mère, sœur, belle-fille et belle-sœur,

Madame
Maria Miorini-Broghammer

que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie, dans sa 68me année.

Neuchâtel, le 8 décembre 1946.

Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur, car il se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent.

Un avis ultérieur indiquera le jour et l'heure de l'ensevelissement.

Domicile mortuaire : Parcs 53.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Dieu est amour.

Madame Alice Stauffer ;
Mademoiselle Germaine Stauffer et son fiancé ;
Madame et Monsieur A. Schupp, à Genève ;
Madame et Monsieur M. Mingard, à Genève,
ainsi que les familles Stauffer, Graber, Kurz, Monnier, Racine et Vuille,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri STAUFFER
retraité C.F.F.

leur très cher époux, père, beau-père, frère, oncle et parent, survenu aujourd'hui, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 8 décembre 1946.
(Fahys 171.)

Jean III, 16.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 10 décembre, à 15 heures.

Culte au domicile mortuaire à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Estelle Bove-Mühlethaler ; Madame veuve Méa Müller-Pillati, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Moudon ; Monsieur et Madame Pillati, leurs enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes et alliées,
font part du décès subit de leur chère et regrettée mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et parente,

Madame
Adèle MÜHLETHALER
née PILLATI

qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui dans sa 68me année.

Neuchâtel, le 8 décembre 1946.
(Chavannes 12.)

Pour nous qui avons cru, nous entrons dans le repos.
Hébr. IV, 3.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 10 décembre, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Repose en paix, tes souffrances sont finies.

Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et travaillés, et je vous soulagerai. Matth. XI, 28.

Monsieur Robert George, à Neuchâtel ;
Monsieur Pierre George et sa fiancée, Mademoiselle Ruth Basler, à Zurich ;
Mademoiselle Odette George, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Josef Frey, à Soleure ;
Monsieur Emile Frey, à Freienstein ;
Madame Justine George, à Servion, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame Mina GEORGE-FREY

leur bien chère et regrettée épouse, maman, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 46me année, après de grandes souffrances.

Neuchâtel, le 7 décembre 1946.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mardi 10 décembre.

Culte à la chapelle du Crématoire, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Sablons 32, Neuchâtel.

Madame Meyer-Leiber, aux Tuileries de Grandson ; Monsieur et Madame Hermann Meyer, à Peseux ; Monsieur et Madame René Meyer, à Bâle ; Madame et Monsieur le Dr Kern-Meyer, à Zurich ; Madame Evelyne Matile, aux Tuileries de Grandson ; Monsieur et Madame Robert Matile, aux Tuileries de Grandson,
ainsi que les familles alliées,
ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Oscar MEYER
secrétaire retraité
de la direction des téléphones
de Neuchâtel

qu'il a plu à Dien de reprendre à Lui samedi, dans sa 70me année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu lundi 9 décembre 1946, à 14 heures. Culte pour la famille, à 13 h. 15, au domicile mortuaire, Tuileries de Grandson.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Ps. CXXI.

Monsieur Ernest Borel ;
Mademoiselle Antoinette Borel ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Borel et leurs enfants : Marie-Lise, Catherine, Monique et François ;
Monsieur Jacques Borel ;
Monsieur et Madame Arthur Dennis-Borel, à Redbourn (Angleterre) ;
Monsieur le Dr et Madame Paul Grospierre ; Françoise, Bernard, Jean-Michel et Marie-Thérèse Grospierre ;
Madame Adolphe Grospierre, ses enfants et sa petite-fille ;
Monsieur et Madame Ernest Berthoud et leurs enfants ;
Sœur Rachel Berthoud ;
Madame Léon Berthoud, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Guillaume de Merveilleux et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Paul Berthoud et leurs enfants ;
Madame Victor Hérosé ;
Madame Georges Borel, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Suzanne Good ;
Mademoiselle Alice von Kaenel,
ainsi que les familles Berthoud, de Coulon, Borel, Courvoisier et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Ernest BOREL
née Marguerite BERTHOUD

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante grand-tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 72me année.

Neuchâtel, le 8 décembre 1946.
(Evole 40.)

Ne crains rien, car je t'ai rachetée ; je t'ai appelée par ton nom, tu es à moi. Esaïe XLIII, 1.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 10 décembre 1946, à 11 heures.

Culte pour la famille, au domicile, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Les parents, amis et connaissances de

Mademoiselle Elisa BOREL
de PESEUX

sont informés de son décès survenu le 6 décembre 1946, à Neuchâtel, dans sa 81me année.

La famille affligée.

Car nous savons que si notre demeure terrestre dans cette tente est détruite, nous avons dans le ciel un édifice qui vient de Dieu, une maison éternelle, qui n'a point été faite par la main des hommes.

L'incinération, sans suite, aura lieu le 9 décembre, à 15 heures. Culte au Crématoire.

Selon le désir de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Mademoiselle Margueritte Goumaz, à Peseux ;
Madame Emma Goumaz, à Peseux, ses enfants, petits-enfants, à Peseux, Neuchâtel et Moutier,
ont la grande douleur de faire part du départ pour le ciel de leur cher et regretté fils, petit-fils, neveu et cousin,

Samuel GOUMAZ

que Dieu a repris à Lui dans sa 16me année, après de grandes souffrances courageusement supportées.

Peseux, le 7 décembre 1946.
(Cité 10.)

Mes brebis entendent ma voix, je les connais et elles me suivent ; je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main.
Jean X, 27.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu lundi 9 décembre 1946, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Charles Bourquin et ses enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame André Bourquin-Evard et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Claudine Bourquin, à Neuchâtel ;
Madame Ferdinand Bourquin, à Genève ;
Madame Marie Gygax (grand-maman), à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Louis Bourquin, à Bienne ;
Madame et Monsieur Jean Hofer et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Fernand Bourquin et leurs enfants, à Villeret ;
Monsieur et Madame Ferdinand Bourquin et leur fille, à Villeret ;
Monsieur et Madame Henri Bourquin et leur fils, à Villeret ;
Madame et Monsieur Edouard Rufnacht, à Saint-Imier ;
Monsieur et Madame Ernest Gygax et leurs filles, à Villeret,
ainsi que les familles parentes et alliées ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher et bien-aimé époux, père, grand-père, fils, gendre, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami,

Monsieur Charles BOURQUIN
tenancier du Cercle national

que Dieu a repris à Lui, dans sa 55me année, après quelques jours de terribles souffrances.

Neuchâtel, le 6 décembre 1946.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean XVII, 22.

Il est au ciel et dans nos cœurs.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 9 décembre, à 13 heures.

Culte pour les parents et amis à la chapelle du crématoire, à 13 h. 15.

Domicile mortuaire : Flandres 1.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Prière de ne pas faire de visites

Le comité du *Cercle national* a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Charles BOURQUIN
tenancier

Pendant dix-sept années, M. Charles Bourquin fut un tenancier consciencieux et dévoué dont nous conserverons le meilleur souvenir.

L'ensevelissement, auquel les membres du Cercle national sont priés d'assister, aura lieu lundi 9 décembre, à 13 heures.
~~~